LOCMARIAQUER

Bulletin Municipal

Site Internet : Inauguration

Vendredi 26 mars 2010 - salle du Conseil Municipal

> Voir l'article

- Site Internet : Inaugurat
- Le Rendez-Vous des Artis
- Bulletin municipal N°51
- National Hobie Cat
- Kermesse et repas

Infos pratiques

Les marées · Les urgences · La météo · Les transports

Liens utiles

Impôts · Etat civil en ligne · Marchés publics · La Communauté de Communes des 3 Rivières

Donner un objet à un habitant de la région

Envoyez-nous une photo et une description de vos objets à donner par e-mail en cliquant ici.

Consulter tous les objets à donner

Un nouveau site internet !

Été 2010 • N°52

Le Mot du Maire

La nature est belle, vivante, animée, rebelle et parfois poubelle.

L'entrée dans l'ère industrielle a été considérée comme un grand progrès pour l'humanité.

Mais comme toute nouveauté, comme tout nouveau concept, cette industrialisation a ses excès, et la conséquence visible en est la pollution générale :

- pollution de l'air : acidification, allergies de plus en plus nombreuses,
- pollution de la terre : par certaines pratiques agronomiques, il n'y a rien de plus dangereux que le jardinier du week end qui utilise des pesticides, des insecticides à dose excessive. Par ses pratiques il nuit au sol et aussi à sa santé.
- pollution de l'eau : aussi par les pratiques agronomiques, par les assainissements collectifs et individuels mais aussi par l'utilisation dans le domaine nautique; de produits de substances toxiques pour l'Homme, pour le milieu.

Une réunion forte intéressante a eu lieu récemment à la Section Régionale Conchylicole à PLUNERET avec un certain nombre de représentants de la profession ostréicole, des Elus et des représentants des administrations pour rechercher et traiter les origines de pollution de l'eau en général. La palette est tellement large que l'on ne peut définir une seule origine de pollution.

Tout notre système est en cause ; un seul mot d'ordre : en respectant la nature, nous contribuons à la biodiversité nécessaire au maintien de notre équilibre planétaire.

Le Maire, Michel JEANNOT

AN NATUR ZO UN DRA GAER, BEV, BUHEZEK, DISUJ, HAG UR BOUBELENN A-WEZHIOÙ.

Deroù ar marevezh greantel a oa bet sellet evel ur wellaenn vras evit mab-den.

Met evel pep nezeventi, evel pep meiziad nevez, ar greantelaat-se zo aet re bell a-wezhioù, hag an heuliad a weler eo ar saotradur e pep lec'h :

- saotradur an aer : aet eo àr drenkaat, muioc'h-mui a allergiezhioù zo,
- saotradur an douar : e-keñver boazioù labour-douar zo, n'eus netra dañjerusoc'h evit liorzherion an dibenn-sizhun a implij ur reñver a ziastuzerioù, a ziamprevanerioù. Gant an dra-se e noazont d'an douar ha d'o yec'hed ivez.
- saotradur an dour : gant al labour-douar ivez, gant ar yac'husaat a-stroll pe a-hiniennoù, met ivez gant an implij en dour a broduioù pistrius evit mab-den hag an endro.

Nevez zo ez eus bet un emvod forzh dennedus e Kevrenn Rannvroel ar Magiñ Kregin e PLUNERED gant un toullad dileuridi a vicher ar magiñ kregin, dilennidi ha dileuridi ag ar mestradurioù evit klask orin saotradur an dour dre vras ha klask remediñ dezhañ. Ken ledan eo an abegoù ma ne c'heller ket lakaat un orin hepken d'ar saotradur.

Hor sistem a-bezh zo kablus ; ur ger-stur hepken : dre zoujiñ d'an natur e sikouromp liesseurted ar vuhez zo ret evit miriñ kempouez hor planedenn.

Ar Maer, Michel JEANNOT

Sommaire

- *Inauguration de la Médiathèque* 2
- *Médiathèque - Mediaoueg* 6
- *Informations municipales* 7
- *État civil* 7
- *Des agents au service de la commune* 7
- *Port communal* 8
- *Communication - Information* 10
- *Informations sociales* 13
- *Syndicat SIVU* 16
- *Si Locmariaquer m'était conté* 17
- *Le Garde du littoral* 19
- *Expression libre* 23
- *Le Breton* 23
- *L'écho de l'école* 24
- *Actualités* 26
- *Les associations* 29
- *Centre des monumenst nationaux* 38
- *Soirée des Artistes* 39
- *Calendrier des manifestations 2010* 40

Directeur de la publication : **Michel JEANNOT**

Crédit photos : **Jean-Charles GUILLO, Monsieur le Maire, les associations, Laurent SIMON, Jean-François CHEVALLIER, Olivier BORDERIOUX, Alain MARENNE, Gilles ROLLAND, Hervé KERSUZAN, Pascal LE JEAN, Jean-Michel BARBE, Fabienne LHEUREUX, Catherine LEPAGE, Pascale CAMUS, Armelle IMBERT, Aline ENAUD, le Centre de Secours.**

Conception, réalisation : **Imprimerie Alréenne - Auray - 02 97 24 18 71**

Éditeur : **Commune de Locmariaquer - Tél. 02 97 57 32 32**
www.locmariaquer.fr - accueil@locmariaquer.fr

Tirage : **2000 exemplaires** • *Toute reproduction totale ou partielle est interdite*

Mairie de Locmariaquer 02 97 57 32 32

Permanences des Elus :

Michel JEANNOT

- *Maire de Locmariaquer*
- *Vice-Président de la CC3R (Communauté de Communes des 3 Rivières)*
- *Vice-Président du SIAGM (projet de parc naturel régional)*
- *Vice-Président du syndicat mixte du pays d'Auray*
- *Président, pour la région Bretagne, de l'association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques*

Permanences :
Mardi et Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h

Jean COUDRAY

- *1er Adjoint au Maire*

CCAS - Personnel communal
Communication - Conseil des jeunes
Permanences :
Lundi de 14 h à 17 h Vendredi de 14 h à 17 h

Lucienne DREANO

- *2e Adjoint au Maire*

Sports - Jeunesse - Tourisme - Camping - Gestion salles
Permanences : Jeudi de 14 h à 17h

Jacques MADEC

- *3e Adjoint au Maire*

Environnement - Embellissement - Voirie - Culture
Permanences :
Mercredi de 14 h à 17 h et vendredi de 9 h à 12 h

Loïc MARION

- *4e Adjoint au Maire*

Travaux - Port - Mouillages
Permanences : Lundi de 9 h à 12 h
Samedi de 9 h à 12 h

Horaires d'ouverture au public

Du 1er octobre au 31 mars :
Lundi 13 h 30 à 17 h • Mardi au Vendredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h • Samedi 9 h à 12 h (permanence État Civil uniquement)
Y compris le lundi du 1/04 au 30/09 : **8 h 30 à 12 h**

Médecin Locmariaquer 02 97 57 31 15
Médecin Locmariaquer 02 97 57 44 44
Pharmacie Locmariaquer 02 97 57 32 91
Infirmière Locmariaquer 02 97 57 30 69
Kinésithérapeute 02 97 57 39 63
Taxi Le Bayon P. 02 97 57 31 17
Taxi Mousset 02 97 57 31 31
S.N.C.F. Auray 02 97 42 50 50
Offices religieux ..... Dimanche : 10 h 30
Marché ..... Les mardis et samedis matins
La Poste 02 97 57 30 00
École publique 02 97 57 31 11

INAUGURATION DE LA MEDIATHEQUE

Samedi 19 juin la médiathèque ainsi que la salle d'exposition ont été inaugurées en présence de Monsieur François PHILIZOT, Préfet du Morbihan, Monsieur Denis LABBE, Sous-préfet de LORIENT, Madame Kourintine HULAUD, conseillère régionale, Monsieur Aimé KERGUERIS, vice président du conseil général, Monsieur Michel GRALL, député-maire de CARNAC, Monsieur Philippe LE RAY, conseiller général Michel JEANNOT, Maire de Locmariaquer, Jacques MADEC, Adjoint en charge de la culture, et Madame Irène FRAIN, écrivain et invitée d'honneur.

Etaient également présentes les familles de Zénaïde FLEURIOT et Jean-Baptiste CORLOBE.

La commune a acquis en 2003 une ancienne supérette en vue de la construction de la médiathèque et de logements sociaux.

Ouverte au public il y a un an, la médiathèque a été dénommée du nom de Zénaïde FLEURIOT et la salle d'exposition « Jean-Baptiste CORLOBE ».

Une exposition depuis l'inauguration leurs sont consacrées jusqu'au samedi 10 juillet 2010.

Depuis 2005, Daniel Carfantan en collaboration avec l'Office de Tourisme propose une **promenade littéraire sur les pas de Zénaïde Fleuriot**. Une occasion pour les touristes mais également les Locmariaquérois de s'imprégner de la vie de Zénaïde Fleuriot au XIX^{e} siècle, de visiter le village avec ses ruelles et maisons typiques qui existaient à son époque.

Durant environ deux heures sur un parcours de trois kilomètres, Daniel Carfantan raconte la vie de Zénaïde Fleuriot avant sa venue à Locmariaquer, sa vie à Locmariaquer, ses influences, son éducation, son œuvre et je cite certains passages de ses romans et principalement ceux dont elle a pris son inspiration sur la vie à Locmariaquer.

QUI ÉTAIT ZENAIDE FLEURIOT ?

Zénaïde FLEURIOT

Ecrivain née en 1829 à Saint-Brieuc et décédée en 1890 à Paris.

Zénaïde Fleuriot est née en Bretagne dans une famille chrétienne. Ses parents eurent seize enfants dont cinq seulement survécurent. Son père, Jean-Marie, très tôt orphelin de mère, fut élevé par un oncle prêtre, qui fut fusillé à Brest en 1794 pour refus de serment à la Convention. À 14 ans il s'engagea dans l'armée et combattit à Austerlitz en 1802. Réformé en 1806, il entama des études de droit et devint avoué à Saint-Brieuc, il perdit sa fortune et sa position en dénonçant la monarchie de Juillet issue des Trois Glorieuses. Zénaïde Fleuriot fut fortement influencée par l'environnement familial d'alors. De 1849 à 1860, elle fut préceptrice des enfants de la famille Guillotou de Kerever, l'hiver à Saint-Brieuc, l'été au Château-Billy à Ploufragan.

En 1872, elle découvre Locmariaquer où elle vient rejoindre sa belle sœur et ses neveux. Zénaïde Fleuriot est l'une des pionnières à avoir fait construire une résidence secondaire sur la commune en 1873. Elle y reviendra chaque été.

L'auteur est enterré au cimetière de Locmariaquer *(Lorsqu'elle mourut à Paris, son cercueil fut transporté en train depuis la gare de Paris-Montparnasse et fut ramené en terre bretonne au cimetière de Locmariaquer. Le cercueil fut porté par huit marins du village).*

La maison de Zénaïde Fleuriot

Zénaïde lui donna le nom de "Kermoareb" : "la maison de ma tante". C'est là qu'elle écrivit notamment Petit chef de famille.

Madame Irène FRAIN, a été l'invitée d'honneur de l'inauguration de la nouvelle Médiathèque.

Irène Frain, née Le Pohon à Lorient (Morbihan) le 22 mai 1950, est une femme de lettres, romancière et historienne parmi les plus lues du grand public.

Née à Lorient, façonnée par la culture de sa terre d'origine, la Bretagne, dans une famille encore très proche du milieu rural et de son dénuement, Irène Frain s'est d'abord signalée par un ouvrage historique sur l'âge d'or de la Bretagne maritime, *Quand les Bretons peuplaient les mers (1979).*

Elle consacre son premier roman à René Madec, petit mousse breton devenu nabab en Inde. Cette fresque épique de l'Inde du XVIIIe siècle, *Le Nabab (1982)* connaît un succès foudroyant et les romans suivants consacrent le talent d'Irène Frain : sens aigu de l'intrigue, écriture tantôt sèche tantôt flamboyante, don de faire vivre le lecteur en empathie avec ses personnages, humour certain, et surtout imagination foisonnante.

On note dans l'œuvre d'Irène Frain deux courants profonds : une passion pour les enjeux inhérents à la condition féminine et une prédilection accusée pour l'Orient - les deux se recoupant souvent. Grande voyageuse, la romancière attribue son goût de l'Asie à sa naissance à Lorient, ancien port de la Compagnie des Indes, autrefois orthographié *L'Orient.*

Sa passion de l'enquête peut aussi se manifester dans l'exploration du temps historique.

Le dernier ouvrage d'Irène Frain, *Les Naufragés de l'Ile Tromelin (Editions Michel Lafon, 2009)* a été salué dès sa publication.

La force de cet ouvrage, outre sa très haute tenue littéraire, c'est le souffle de son écriture et la façon très humaine dont elle restitue l'épopée des rescapés de L'Utile. Elle y ressuscite aussi l'aventure que représenta, malgré la censure, l'édition du récit du naufrage (sans doute vers 1763) et elle en relate les répercussions sur l'élite éclairée de la France prérévolutionnaire jusqu'en 1794, date à laquelle la République française abolit pour la première fois l'esclavage dans ses colonies, ouvrant ainsi la voie à la conquête des droits civiques par les esclaves et leurs descendants.

Irène Frain dédicace son dernier livre : Les Naufragés de l'Ile Tromelin

QUI ÉTAIT JEAN-BAPTISTE CORLOBE ?

Jean-Baptiste CORLOBÉ

(1904-1989)

Né à Locmariaquer, il fut un peintre réaliste, passionné d'histoire et fervent défenseur de la langue bretonne.

Ostréiculteur de métier, il était surtout un véritable artiste, un excellent peintre local très apprécié. On lui doit de nombreuses marines, des portraits, des tableaux religieux et beaucoup de dessins. Il a réalisé un des vitraux de l'église de Locmariaquer. Un de ses tableaux représentant Jésus appelant Saint-Pierre sur les flots orne la chapelle Saint-Pierre depuis 1925. Il a étudié le dessin chez Jean Frelaut, maître graveur, et a créé le blason de la ville.

Il aimait la peinture, la musique, était féru d'histoire et fervent défenseur de la langue bretonne et du dialecte vannetais. Il fut la mémoire vivante de Locmariaquer. Il a beaucoup écrit dans les bulletins paroissiaux et municipaux.

Voici un aperçu des peintures de Jean-Baptiste Corlobé.

Jésus appelant Saint-Pierre sur les flots

Chapelle et longère de Saint-Pierre

Cidre, pain et lard

Le bourg de Locmariaquer

Le Palud face à Belle-vue

Le port et le bourg de Locmariaquer

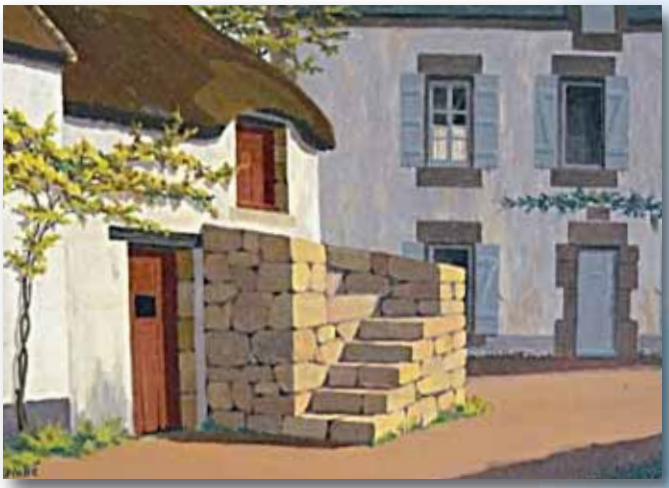

Maisons dans la rue Lafayette

Les longères de Saint-Pierre

Le fort de Kerpenhir avant 1940

Ramassage du goémon à la Pointe Er Hourel

LA MEDIATHEQUE ZENAIDE FLEURIOT & LA SALLE JEAN-BAPTISTE CORLOBE

La médiathèque municipale, dorénavant, Médiathèque ZÉNAÏDE FLEURIOT, fête sa première année de fonctionnement marquée par un nombre croissant d'abonnés (+ de 400) et un enrichissement continu de ses collections. Ainsi, le fonds de CD audio est mis en place et la médiathèque est abonnée à une douzaine de revues en secteur adulte dont Largevision, une revue trimestrielle de haute qualité éditée en grands caractères.

Durant le premier semestre, l'espace multimédia s'est animé, deux fois par semaine, de cours d'initiation à l'informatique (traitement de texte, excel, internet…) dispensés par trois bénévoles férus dans ce domaine et dont ont bénéficié une vingtaine de locmariaquérois. Dès la fin du mois de septembre prochain, les cours reprendront élargis à de nouvelles techniques informatiques (traitement de la photo…).

Durant l'année scolaire, la journée du jeudi est réservée à l'accueil des classes. Pendant une petite heure, les enfants ont, ainsi, pu explorer les bacs et les étagères, s'installer confortablement pour mieux plonger dans un livre, partager leurs lectures, choisir et emporter un livre pour une semaine; et, pour les plus petits, écouter une histoire. Ce fut, pour beaucoup, la découverte que la médiathèque est un lieu autant de détente que d'information, et aussi de partage des connaissances et des goûts. Pour la prochaine année scolaire, toutes les classes profiteront d'une histoire racontée, apprendront à s'orienter plus facilement dans le classement des livres et participeront à la vie de la médiathèque (Printemps des poètes, expositions…). Et afin que les enfants deviennent mordus des livres, l'emprunt pourra se faire tout au long de la semaine, dans le cadre d'une inscription individuelle ou familiale.

A cet effet, la bibliothécaire et les bénévoles sont là pour enrichir les fonds et les entretenir ; elles sont aussi présentent pour vous accueillir, conseiller et guider dans votre recherche de lecture, de documentation et de musique.

Jouxtant la médiathèque, la salle d'exposition JEAN-BAPTISTE CORLOBÉ a accueilli, depuis un an, plusieurs expositions et conférences illustrant des thèmes aussi variés que les oiseaux du Golfe, la biodiversité, l'Atlantide, la Grande Guerre, la différence et la tolérance... Les prochains mois, nous aborderons des sujets tout autant divers :

- En juillet, L'histoire de l'écriture et La reliure
- En août, l'ostréiculture
- En septembre, les Arbres remarquables en Morbihan
- En octobre, les oiseaux et la fabrication de nichoirs pour l'hiver…

Nous faisons, de plus, le projet en 2011/2012 de monter une exposition sur l'Aéropostale pour laquelle nous recherchons des personnes passionnées par le sujet afin de nous aider à en aborder les diverses facettes.

Pendant les deux mois d'été, la médiathèque et la salle d'exposition étendent leurs horaires d'ouverture :

- Mardi : 10 h / 12 h 30
- Mercredi : 10 h / 12 h 30 et 15 h / 18 h
- Jeudi : 10 h / 12 h 30
- Vendredi : 10 h / 12 h 30 et 15 h / 19 h
- Samedi : 10 h / 12 h 30

Les conditions d'inscriptions, elles, ne changent pas :

FORMULE 1 (emprunt de 3 documents et d'un CD-audio par personne)	
FAMILLE (parents et enfants)	22 €
INDIVIDUEL ADULTE	15 €
INDIVIDUEL JEUNE (- de 16ans)	8 €
FORMULE 1 + ACCES AU MULTIMEDIA	
FAMILLE (parents et enfants)	30€
INDIVIDUEL ADULTE	23 €
INDIVIDUEL JEUNE (- de 16ans)	12 €

AIRE DE DECHETTERIE

L'aire de déchetterie au parking du terrain des sports a été réaménagée. De la verdure a été ajoutée. Le but était de le rendre le plus discret aux yeux des usagés. Son accès est plus propre grâce à la plate forme enrobée ; Vous y trouverez bacs à ordures, bacs pour tri sélectif, récupérateur de piles, bacs à verres et à journaux.

UN ELU A L'HONNEUR

Monsieur Jean COUDRAY, recevant la médaille d'honneur, lors de la cérémonie des vœux du maire du 4 janvier 2010.

DES AGENTS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Madame DIGOY lors de la remise de la médaille d'honneur pour 20 ans de service. Médaille remise par **M. Philippe LERAY**, Conseiller Général à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Marie-Annick DIGOY adjoint administratif est responsable du Centre Communal d'Action Sociale.

IDENTIFICATION DES OVINS ET CAPRINS : COMMENT PROCEDER ?

L'identification des moutons et chèvres est obligatoire. Cette réglementation vise à améliorer la traçabilité et la maîtrise des risques sanitaires. Elle s'applique depuis 2005. L'Administration va désormais renforcer les contrôles chez les détenteurs.

Contactez :
EDE DE BRETAGNE
SERVICE IDENTIFICATION OVINE et CAPRINE
BP 540 - 22195 PLERIN
Tél. 02 96 79 22 26 • Fax 02 96 79 21 70
Armande.HAZEVIS@cotes-d-armor.chambagri.fr

NUMEROTATION DES VILLAGES

Les habitations de Keriaval, Kerhelle, village Saint-Pierre, Kerguérec, Kerlavarec, Kerlogonan, route de Saint-Pierre, Keranlay sont désormais numérotés. Afin de faciliter les déplacements des services de secours, le travail des services publics, chaque administré concerné est invité à retirer son n° en mairie.

ETAT CIVIL

Naissances

24/01/2010	GUYONVARCH Esther
03/02/2010	MOUNIER Tao
21/02/2010	LEFEVRE Nino
17/05/2010	LESSEUR-BLAVEC Jade
11/06/2010	NUNES Maïa

Mariages

17/04/2010	BERNAUD Jean-Philippe/LEPAGE Catherine
15/05/2010	TREHU Fabien/ANNEZO Céline
22/05/2010	CORMIER Aurélien/POUIVÉ Julie
04/06/2010	JOSSELIN Christian/De BRAQUILANGES Luce
12/06/2010	DAVID Arnaud/WETZEL Prisca
12/06/2010	DEHOORNE Pierre/COUDRAY Elisa

Décès

01/01/2010	LOGEAIS Daniel
03/01/2010	GUILLAM Henri
08/01/2010	MOUNIER Georgette née LE DEVEHAT
12/01/2010	HERNOT Isabelle
10/02/2010	LE BARON Denise née PAULIC
04/02/2010	LE DOUARIN Michel
03/03/2010	PERDRIEUX Didier
09/04/2010	BIRIEN Lucyane née LAUTRAM
14/04/2010	ROUX Gisèle née GAFFET
22/04/2010	MARION Noëlle née RIO
29/04/2010	LAUTRAM Danièle
29/05/2010	LE MAB Gilles

PORT COMMUNAL

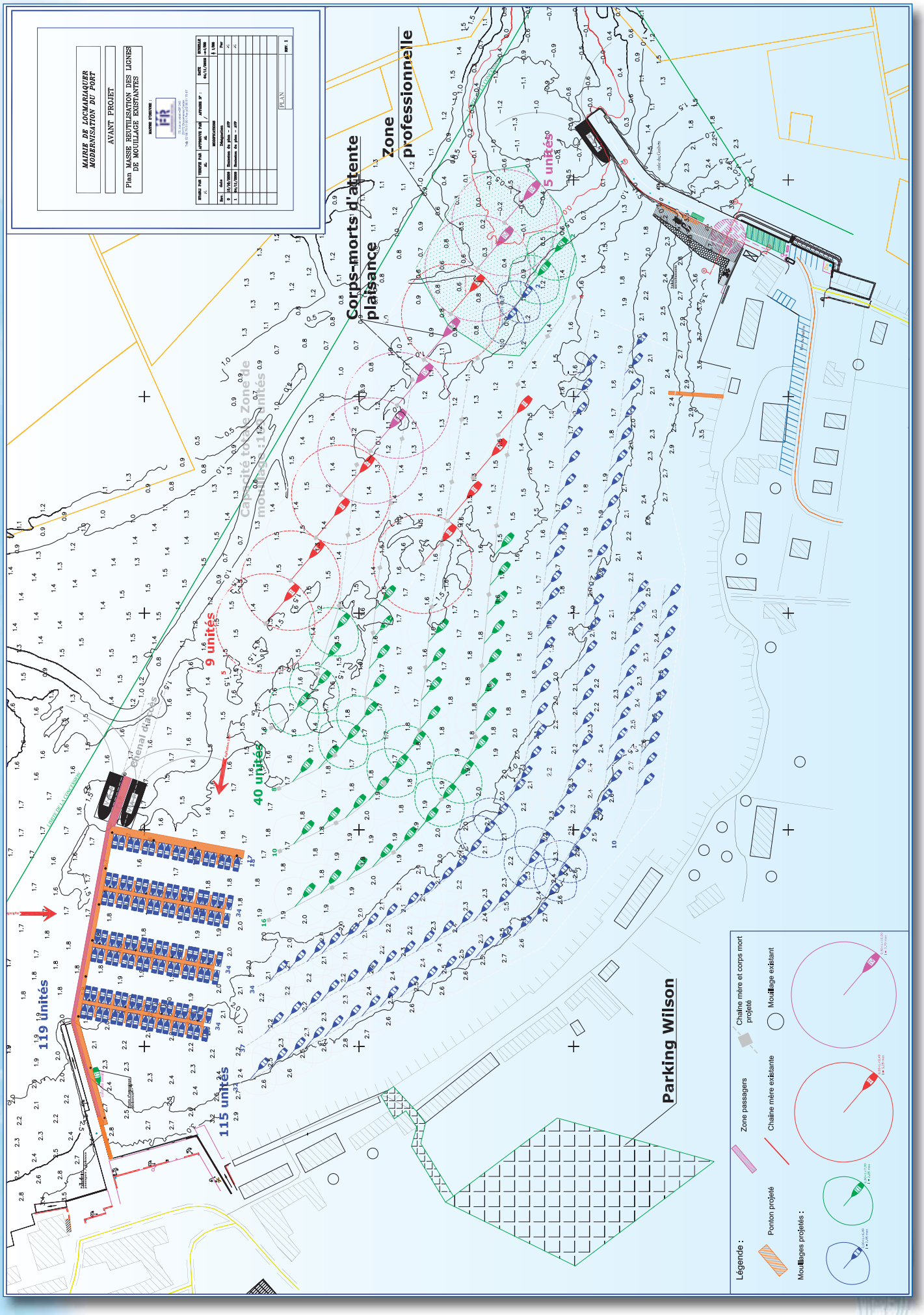

CONTEXTE

La commune de LOCMARIAQUER à engager une réflexion sur la modernisation partielle du port, propriété du conseil général dont la gestion et l'exploitation est municipale depuis 1984, pour une durée de 50 ans,

Dans ce contexte la commune a confié (après appel à concurrence) un mandat d'études et réalisation à EADM (Espace, Aménagement et Développement du Morbihan –Société d'Economie Mixte du département) pour piloter l'ensemble de cette opération, avec l'appui de bureaux d'études spécialisés (après consultation).

Les objectifs demandés par le maitre d'ouvrage dans le cadre de cet aménagement sont :

- Renforcement de la sécurité des usagers et amélioration de la gestion des accès.
- Augmentation du nombre de mouillages au sein de la concession portuaire et organisation
- Mise en place d'infrastructures flottantes pour offrir aux plaisanciers un niveau d'accueil supérieur et permettre l'accostage des vedettes à passagers au cœur du bourg.
- Renforcement de l'interface ville/port

Le cadre juridique de cette opération se situe à l'intérieur de la concession, inscrite en Uip du POS de la commune.

CARACTERISTIQUES ET EQUIPEMENTS EXISTANTS

La cale du Guilvin :

Cet équipement est l'unique cale de mise à l'eau accessible à toute heure de marée. S'y côtoient les activités des professionnels, des plaisanciers et les vedettes des compagnies de navigation touristique.

Cette cale sert aussi d'embarcadère pour environ 80 000 passagers / an désirant visiter le golfe du Morbihan.

Cette cale est équipée d'un poste d'avitaillement, géré par le gérant du commerce situé à proximité de l'embarcadère, ainsi qu'une borne électrique et d'un point d'eau.

Mouillages du port :

A ce jour la concession comporte 230 mouillages à évitage.

Une partie des mouillages a déjà fait l'objet d'aménagement qu'il convient encore d'améliorer pour optimiser les capacités d'accueil.

Coté Golfe le littoral de Locmariaquer est gestionnaire d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT), délivrée par les services de l'Etat.

Cale du bourg :

Cette cale ne possède aucun équipement spécifique.

L'accueil des plaisanciers se fait par la place Dariorigum, au bureau du port.

PRESENTATION DU PROJET DE MODERNISATION DU PORT

A l'issue de la phase pré opérationnel menée durant l'année 2009 et début 2010 avec les différents bureaux d'études spécialisés (maitrise d'œuvre, courantologie, agitation, réglementaire...), l'élaboration d'un avant projet a été approuvé par le maitre d'ouvrage.

Le projet sera décomposé sur les 3 sites :

- Cale de Guilvin
- Réorganisation des mouillages du port
- Création d'équipement portuaire à la cale du bourg.

La cale du Guilvin :

L'objectif est de réaliser un élargissement de la cale pour optimiser la sécurité des professionnels, plaisanciers... lors des différentes mises à l'eau des bateaux et d'organiser la gestion des accès sur la partie « terre plein » pour l'accès de cale de mise à l'eau.

Cette extension sera réalisée sur le DPM, pour une surface de 370 m².

Mise en place d'une borne d'alimentation en eau et électricité ainsi que la signalétique.

Les caractéristiques techniques retenues sont les suivantes :

- Elargissement cale - pente 15 %, largeur minimale 6m, Longueur plan horizontal 16 m, Longueur plan incliné 28,5. L'élargissement sera constitué d'un enrochement avec réutilisation des matériaux du site.
- Rampe d'accès technique - Pente 15 %, Largeur 3M, Longueur plan incliné 12.
- Mise en place d'un système par badge pour la gestion des accès, avec mise en place de bornes escamotables en face du bar coté rue du Guilvin
- Mise en place d'une borne mixte eau potable/électricité
- Mise en place d'un ponton d'attente echouable sur la nouvelle cale.

La cale du Bourg :

Au niveau de la cale du bourg, il sera mis en place des pontons brise clapots, pontons, passerelles, catways... à échouage.

Cet équipement portuaire sera maintenu par des pieux tubes de guidages.

Une séparation mise en place sur le ponton d'accès aux postes d'accostage sera prévue, pour permettre de « dissocier » les flux passagers et plaisanciers.

Les résultats des études de courantologie et d'agitation ont permis d'affiner la solution technique optimale envisageable sur le site. Les brises clapots seront positionnées de façon à protéger les nouvelles installations vis-à-vis des houles produites par les vents de direction Nord et Est-Sud-Est.

Les contraintes bathymétriques et les limites de la concession portuaire imposent d'installer les postes d'accostage le plus proche possible du chenal existant (actuellement peu exploité).

Au vue de la pratique de la plaisance dans le port de Locmariaquer, il sera mis en place une borne mixte Eau potable/électricité sur le quai.

Cet équipement s'accompagnera à terre, d'un équipement sanitaire et de collectes des déchets.

Réorganisation des mouillages :

L'objectif de la réorganisation des mouillages dans le port, est de passer de 230 à 288 emplacements (sur pontons et corps morts).

Pour être en cohérence avec le SMVM (document opposable), il sera nécessaire de diminuer le nombre d'AOT autorisé à la commune, dans le golfe.

Les besoins suivants ont été pris en compte :

- Séparation des bateaux par type en fonction de leurs comportements vis-à-vis du vent et courant.
- Maintien d'une zone privilégiée pour les professionnels
- Mise en place de chenaux d'accès aux nouvelles zones identifiées.
- Mise n place d'anneaux d'attente en eau à toute marée.
- Adaptation de la zone d'évitage pour les vedettes à passagers au Guilvin.

Les bouées communales sur les chaines mères seront conservées. De nouvelles bouées communales seront implantées coté chenal.

INAUGURATION DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Vendredi 26 mars à 18h à la salle du Conseil Municipal, la commune inaugurait son nouveau site Internet en présence des créateurs, Frédéric Reibel (Société Malabar Design) et Frédéric Henry (Société Auteur de vues), des représentants du conseil des Sages, du conseil municipal des jeunes, du Conseil Municipal ainsi que des représentants des associations.

"Ouvert en 2001, l'ancien site était devenu obsolète, soulignait le maire de Locmariaquer, Michel Jeannot.

En 2008, à l'occasion de la mise en place de la nouvelle équipe du conseil municipal, il a été décidé d'améliorer la présentation de ce site en tant que vitrine de la commune".

La page d'accueil a été totalement revue, de nouvelles rubriques sont nées et notamment une rubrique "je donne" qui permet un recyclage des objets.

Présentation du site avec :

Frédéric Reibel
(Malabar Design)

Frédéric Henry
(Auteur de vues)

Jean Coudray
(adjoint à la communication)

Michel Jeannot
(Le Maire)

CONSEIL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes de Locmariaquer, mis en place en mars 2009, regorge de plus en plus d'idées lumineuses mais toutes ne pourront être réalisées cette année !

Cependant, nous avons décidé de projeter une ou deux séances de cinéma en plein air pendant cet été 2010. Pour que le projet puisse aboutir nous avons tout d'abord sollicité les commerçants de notre commune qui on été nombreux à nous soutenir financièrement, qu'ils en soit sincèrement remerciés.

Puis nous avons organisé une soirée karaoké qui s'est déroulée le 29 mai à la Ruche avec gâteaux, boissons... et surtout plein de bonne humeur !!

La commission Environnement & Cadre de vie a mis en place un nettoyage des plages le samedi 5 juin auquel nous vous invitons à participer afin de voir nos plages propres !

Et nous espérons aussi, à l'avenir, qu'un espace jeunesse verra le jour dans notre commune. Nous travaillons sur le projet mais nous nous sommes aperçus qu'il serait difficilement réalisable pour le moment mais cependant nous restons confiant.

En attendant nous avons besoin de votre aide : venez nombreux à toutes nos manifestations !!

Notre C.M.J. fait maintenant partie du C.C.J., le Conseil Communautaire des Jeunes de la CC3R, pour la partie Solidarité & Humanitaire, auquel se rattachent aussi Crac'h et St Philibert. Cette commission Solidarité & Humanitaire regroupe 15 jeunes dont 5 de Locmariaquer. Nous pouvons désormais travailler plus nombreux sur ce sujet, difficile pour un petit groupe. Les idées viennent alors plus facilement et ensemble nous travaillons sur le projet d'apporter notre aide à une association humanitaire de la région agissant n'importe où dans le monde. Pour cela plusieurs d'entre elles sont venues nous expliquer leurs fonctionnements, leurs projets, etc... L'association retenue est : Ouelessebougou à PONTIVY.

Lou AUDREZET, Conseil Municipal des Jeunes

MODE D'EMPLOI DE LA BAIGNADE

PENSEZ-Y AVANT DE VOUS JETER À L'EAU !

Tenez compte de votre forme physique

Les adultes aussi sont concernés... Et plus particulièrement les hommes de plus de 45 ans.

- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.
- Ne surestimez pas votre condition physique et souvenez-vous qu'il est plus difficile de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine.

Avec vos enfants

- Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau.
- Baignez-vous en même temps qu'eux.
- Pendant la baignade, désignez un seul adulte responsable de leur surveillance.
- Apprenez-leur à nager le plus tôt possible.
- Équipez-les de brassards (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant (voir informations sur le produit et la notice d'information) dès qu'ils sont à proximité de l'eau. Même s'ils sont équipés de brassards, surveillez-les en permanence.
- Méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants (matelas, bateaux pneumatiques, bouées siège...), ils ne protègent pas de la noyade.

Pour vous-même

- Si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas.
- Prévenez vos proches lorsque vous allez vous baigner.
- Respectez strictement les zones destinées à la baignade, les consignes des sauveteurs et les drapeaux de baignade.
- Rentrez progressivement dans l'eau particulièrement lorsque l'eau est froide et que vous vous êtes exposé au soleil ou que vous avez consommé de l'alcool.
- Soyez vigilant dans les vagues et faites attention à leur zone d'impact (cf schéma page 9).
- Avant de partir nager au loin, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir sur la terre. Ne surestimez pas vos capacités.

RESTEZ VIGILANT PENDANT LA BAIGNADE

En cas de danger imprévu pendant la baignade

- Ne luttez pas contre le courant et les vagues pour ne pas vous épuiser.
- Si vous êtes fatigué, allongez-vous sur le dos pour vous reposer. Vos voies respiratoires sont alors dégagées : vous pouvez respirer normalement et appeler à l'aide.

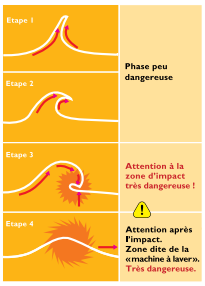
Etape 1
Etape 2
Etape 3
Etape 4
Phase peu dangereuse
Attention à la zone d'impact très dangereuse !
Attention après l'impact. Zone dite de la «machine à laver». Très dangereuse.

* Plongeon possible dans les 3 premières étapes

Équipez votre piscine (enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité. La loi prévoit 4 dispositifs :

- Les barrières, abris de piscine ou couvertures : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade.
- Les alarmes sonores : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques), mais n'empêchent pas la noyade.

ATTENTION ! Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Pensez à poser à côté de la piscine

une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.

Après la baignade,

pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité.

Si vous avez une piscine "en kit"

(qui n'est pas enterrée dans le sol), retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès.

Pour en savoir plus sur le dispositif réglementaire relatif à ces installations, connectez-vous sur le site www.dgccrf.bercy.gouv.fr, rubrique "Sécurité des piscines".

20% DES NOYADES ONT LIEU PENDANT UNE ACTIVITÉ AUTRE QUE LA BAIGNADE : bateau, pêche, plongée, canoë, kayak, rafting... Ces noyades sont souvent dues à une chute ou à un malaise.

Lorsque vous pratiquez une activité nautique :

- Pratiquez toujours votre activité dans les zones autorisées.
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant.
- Tenez compte de votre forme physique.
- Ne partez jamais seul et informez vos proches de votre destination et de votre heure de retour prévue.
- Informez-vous sur les conditions météo avant de partir.
- Respectez les consignes de sécurité.
- Équipez-vous des articles de sécurité recommandés (bouées, gilets de sauvetage, casques...).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : www.japprendslamer.fr

13

CELEBRATION DU 70e ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN

Vendredi 18 JUIN les élus ont célébré le 70ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle en présence des associations patriotiques et de la classe de CM1-CM2 de l'école. Cinq Locmariaquérois ont été honorés en recevant le diplôme d'honneur aux combattants de l'Armée française en 1939-1945 : Paul Van Thé, Claude Michel, Alexandre Bouquin, Pierre Sauvet et Julien Mounier.

LE CONSEIL DES SAGES

Commission Circulation Sécurité

Définition des objectifs de la commission :

- être force de proposition en matière de sécurité routière et protection et sécurité des biens et des personnes.
- veillez à la bonne exécution des propositions retenues par les membres du conseil municipal compétents.

Lors des différentes réunions un état des lieux a été établi, des propositions ont été faites au conseil municipal par l'intermédiaire de Monsieur le Maire et son adjoint, président et vice président du conseil des sages.

Les membres de la commission ont constaté avec satisfaction que, pour la plus grande majorité, les propositions ont été retenues et les modifications souhaitées étaient effectuées rapidement.

Mais, si certaines propositions sont toujours en attente de décision, cela est principalement dû au fait que certaines voies de circulation ne sont pas de la responsabilité de la commune, mais du département : matérialisation de la traversée de la voie cyclable à hauteur de la zone de Kerran, matérialisation de passage d'animaux sauvages (sangliers et chevreuils) incitant à la plus grande prudence les usagers, notamment la nuit, etc...

Il est certain que la multiplication des informations visuelles (panneaux indicateurs notamment...) n'aura d'efficacité que si les usagers en respectent l'esprit.

Les membres de la commission ne prétendent pas avoir la "science infuse", alors si vous le souhaitez, n'hésitez pas, vos sujétions seront les bienvenues et étudiées et proposées avec la plus grande attention.

Commission « Communication entre résidents secondaires et résidents principaux »

Le Conseil Municipal, en créant le 21 octobre 2008 l'instance consultative du Conseil des Sages, a souhaité la mise en place d'une commission intitulée « Communication entre les résidents secondaires et les résidents principaux ». Cette initiative révèle deux évidences : d'une part, cette communication pourrait être améliorée d'autre part, le Conseil Municipal en est conscient et se veut à l'écoute des suggestions diverses motivées par l'intérêt général.

C'est sur ces bases que la commission ad hoc a mené ses réflexions. Au niveau du constat, elle s'est efforcée à la nuance et à la mesure, se méfiant des amalgames et des idées reçues : on est loin d'avoir affaire à deux blocs totalement homogènes, dont les attentes et les intérêts seraient systématiquement contradictoires. Elle a d'ailleurs recensé un certain nombre de relais d'intégration dans la commune où les différentes composantes de la population peuvent se rencontrer et mieux se connaître, quand elles le désirent : les commerces, la médiathèque, la paroisse, les services dédiés à la jeunesse (La Ruche, l'école de voile, etc...), les associations. Certains de ces relais sont fragiles et méritent d'être encouragés et consolidés...

Une réunion publique a été organisée à la Mairie autour du Journal des Propriétaires de la Baie de Quiberon, le 23 juillet 2009 : on aurait souhaité y voir une assistance plus fournie, notamment en résidents secondaires. Un certain nombre de suggestions ont par ailleurs été relayées au Conseil Municipal. Toutes n'ont pas été retenues mais cette communication n'est pas stérile et doit se poursuivre. N'hésitez donc pas, les uns et les autres, à nous faire part de vos propres réflexions, dans l'unique souci du bien commun.

Gérard CHAPLIN, rapporteur,
Patrice BOCQUET, rapporteur.

Les travaux des autres commissions vous seront présentés dans le prochain numéro du bulletin.

De gauche à droite : Mr LE MAT, , Mr LE BERRIGAUD, Mr CASTEL, Mr ROBIC, Mr HERVE, Mr BOCQUET, Mr JUDENNE, Mr BOUYER, Mr GRAILHE, Mme GILLET-FONTENOY, Mme HERVE, Mr CHAPLIN.
Absents : Mme BOURGEOIS, Mr FAUVE et Mr POUESSEL.

Fiche pratique 2/8 — Personnes âgées

Travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées

anah
AGENCE NATIONALE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
www.anah.fr

Les travaux visant l'adaptation du logement à un handicap ou une difficulté physique doivent se concevoir dans un échange entre la personne-usager, ses aidants et les professionnels du bâtiment. L'adaptation du logement de la personne âgée a pour objectif de permettre le maintien de l'autonomie et d'améliorer la sécurité par l'aménagement de l'espace et des installations. Il s'agira de compenser les handicaps liés à l'âge tels que la baisse de la vue, de l'ouïe, ou la diminution des capacités physiques par des aménagements spécifiques et des adaptations de bon sens.

Profiter de son logement

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
PACT ARIM 02 97 40 22 88 • ADIL VANNES 02 97 47 02 30

L'aménagement et l'adaptation du logement doit permettre à la personne âgée, seule ou en couple, de poursuivre avec ses handicaps, une activité normale d'usage en toute sécurité. Les commandes seront accessibles, le cheminement sécurisé, les obstacles supprimés pour éviter tout risque de chute.

Circuler sans tomber

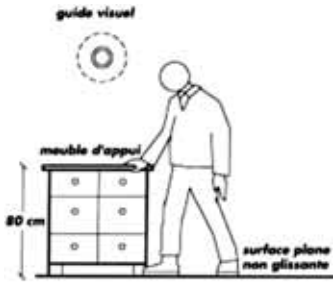

aides aux déplacements

Supprimer le risque de chute et la crainte qu'il crée, est la priorité de l'aménagement. Les sols seront débarrassés de tout obstacle, ce qui facilitera par ailleurs leur entretien ; ils seront tous au même niveau pour éviter tout ressaut. Les marches ou dénivellations seront signalées par un revêtement ou une couleur différente.

Pour supprimer les fils électriques sur le sol, les prises de courant devront être en nombre suffisant et bien réparties pour couvrir l'ensemble des parois. Les passages ne doivent pas être traversés par des câbles. Les meubles positionnés le long des murs peuvent offrir des appuis lors des déplacements. On évitera les tapis de sol non fixés.

L'éclairage sera partout suffisant pour sécuriser les déplacements en permettant de mieux visualiser les obstacles.

Utiliser les ouvertures

Les poignées des portes et des fenêtres seront choisies pour permettre une prise en main sans effort de manipulation. Le réglage des portes et des fenêtres sera particulièrement soigné pour permettre une fermeture facile.

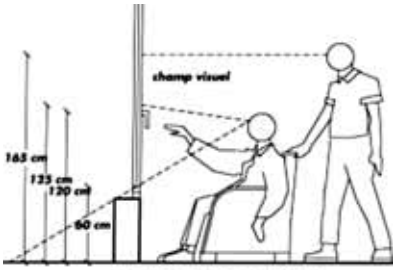

vue et manipulation des fenêtres

La dimension des fenêtres devra, si possible, donner une vue sur l'extérieur même en position assise. Pour répondre à ce besoin, les parties basses (ou allèges) pleines n'excéderont pas 60 cm.

La manipulation des persiennes est souvent difficile et parfois dangereuse. Dans le cas de leur utilisation, et en absence de volets roulants (si possible électriques), il pourra être mis en place des poignées supplémentaires, des bras télescopiques ou tout autre système permettant de les manipuler sans effort et sans risque.

Utiliser les installations électriques

La position des installations électriques est importante pour une utilisation sûre et aisée.

Les prises de courant trop basses sont souvent inutilisables pour la personne âgée ; on préfèrera pour les équipements dont le branchement n'est pas permanent (aspirateur) des prises à hauteur des interrupteurs. Leur quantité sera suffisante pour éviter les rallonges dangereuses provoquant chutes et courts circuits.

Afin que soit évité tout cheminement dans l'obscurité, l'éclairage électrique sera commandé directement à l'entrée de chaque pièce par un interrupteur positionné près de la poignée de la porte.

AcVC AGISSONS ! Accidents de la Vie Courante

Le test

Evaluez les risques de chute dans votre intérieur en cochant les cases qui correspondent à votre situation

- ☐ Vos tapis, carpettes et descentes de lit ou d'escalier sont bien maintenus au sol
- ☐ Aucun câble électrique ne traîne dans un endroit où vous circulez
- ☐ Aucun recoin de votre maison ne manque d'éclairage
- ☐ Votre baignoire ou douche est équipée d'un tapis anti-dérapant
- ☐ Vous n'avez pas besoin d'un escabeau pour atteindre des objets dont vous vous servez quotidiennement
- ☐ Vos sanitaires sont équipés de barres d'appui
- ☐ Vous n'avez ni carreau de carrelage ni latte de plancher décollé

Si votre score est compris** entre 6 et 7, **félicitations, vous avez tout fait – ou presque – pour prévenir les chutes.** Entre 4 et 6, **un petit effort supplémentaire vous mettra à l'abri.** Entre 0 et 3, **les dangers sont plus nombreux.

PREVENTION MACIF — INC

AcVC AGISSONS ! Accidents de la Vie Courante

Les chutes en France : redoutables mais évitables !

Les Accidents de la Vie Courante sont responsables chaque année du décès de plus de 19 000 personnes. Cette hécatombe silencieuse est due en partie aux chutes, qui frappent principalement les enfants et les personnes âgées. Les chutes tuent chaque année plus de **9 000 personnes !** Elles ont lieu massivement au domicile.

Une large part de ces accidents est cependant évitable. Vous trouverez à l'intérieur de ce document quelques conseils simples afin de sécuriser au mieux votre intérieur. Leur mise en pratique ne requiert pas de compétences particulières. Votre bon sens suffira.

Si vous connaissez des personnes seules, âgées notamment, et que vous détectez des zones à risque à leur domicile, n'hésitez pas à leur faire passer ce message, il pourrait leur éviter de graves déconvenues.

Les chutes représentent **55 %** des Accidents de la Vie Courante chez les enfants de moins de 15 ans

Elles représentent **84 %** des AcVC chez les **65 ans et plus**

78 % des chutes chez les personnes âgées ont lieu **à la maison**

Selon le baromètre santé 2005 de l'INPES, près **d'une personne sur quatre** (23,8 %) parmi les 65-75 ans déclarait **être tombée au cours des 12 derniers mois**

En 2004, 8 276 personnes âgées sont décédées d'une chute accidentelle

www.agircontrelesaccidentsdelaviecourante.fr/

Sécuriser son intérieur pour éviter les chutes, c'est si simple !

Voici quelques astuces faciles pour rendre votre intérieur plus sûr. Suivez les conseils de Lucie, elle vous aidera à réaliser ces opérations en un tournemain !

- Alors ma chérie, quoi de neuf ?
- Je viens juste de terminer de sécuriser mon intérieur. Un vrai jeu d'enfant !
- Sécuriser ton intérieur ? Qu'est-ce que tu veux dire ?

- J'ai commencé par **enlever tous les tapis**, surtout celui qui était placé en bas des **marches de l'escalier**. J'ai également retiré ma descente de lit. Je n'ai gardé que mon tapis persan, tu sais le bleu qui est dans le salon, mais je l'ai immobilisé avec de l'**adhésif double face** pour ne pas glisser dessus.
- Ah bon ?

- Oui ! C'est plus prudent. Ensuite j'ai changé mes **ampoules** pour des modèles plus éclairants, et mis une lampe dans le vestibule, qui était si sombre, pour être sûre de voir mon adorable Max et de ne pas trébucher dessus.
- Oh là là !
- Oui, et en plus j'ai rangé tous les **câbles électriques** contre les plinthes pour être sûre de ne pas me prendre les pieds dedans
- Eh bien !

- Et ce n'est pas tout ! J'ai également réorganisé ma cuisine pour que tout ce qui me sert soit situé à hauteur d'homme... Enfin je veux dire à hauteur de femme ! Je n'ai donc plus à grimper sur un tabouret pour attraper mes ustensiles, je ne risque plus de tomber !
- Eh bien ma chère, tu m'impressionnes ! Mais pourquoi une telle activité ?
- Tu sais que j'ai moins d'équilibre qu'avant, et la vue qui baisse. Je dois donc m'adapter à cette nouvelle situation. Les chutes sont un fléau, et je ne veux pas quitter ma maison pour l'hôpital à cause d'un sol glissant ou d'un câble mal rangé !
- Se retrouver à l'hôpital ! Quelle horreur !
- Je ne te le fais pas dire ! Et quand je vois l'état de ton plancher, je ne peux m'empêcher de penser aux risques que tu prends. J'avais le même problème. Une latte qui s'était soulevée et sur laquelle je butais souvent. J'ai fait appel à un artisan – un homme charmant qui m'a fait une cour terrible – eh bien, il m'a réparé cela en 20 minutes. Mes sols sont désormais parfaitement plans, sans pièges ni chausse-trappes. En plus, cela ne m'a presque rien coûté car j'ai bénéficié d'aides publiques pour réaliser ces travaux.
- Donne-moi son numéro, je vais l'appeler tout de suite !

- Et pendant que tu y es, demande-lui également de te fixer **une barre d'appui** pour t'aider à sortir de ta baignoire. Pour ma part, j'ai ajouté un **tapis antidérapant** dans le fond de la baignoire, qui m'aide à garder l'équilibre quand je me lève.
- Ma chérie, dès demain, je sécurise mon intérieur !
- Je passerai t'aider si tu veux, on pourra faire ça en papotant. Je te parlerai de cet artisan avant qu'il ne vienne te voir.
- Lucie, ma chérie, j'ai hâte de m'y mettre !

AcVC AGISSONS ! Accidents de la Vie Courante

N° UTILES

Urgences médicales : composez le 15
Pompiers : composez le 18
Urgences, n° européen : composez le 112

CYBER BASE emploi
PAYS D'AURAY

Surfez à @uray

L'Espace Cyber-Base emploi est un centre multimédia d'initiation et d'approfondissement à Internet, aux Technologies de l'Information et de la Communication.

Services proposés

@ Consultation en autonomie
@ Animations évènementielles
@ Ateliers d'initiation au traitement de texte, à Internet...
@ Ateliers découverte de l'ordinateur, du clavier...
@ Ateliers liés à l'Emploi : création d'outils pour la recherche d'emploi, mise en forme du CV, lettre de motivation, Internet...

Les ateliers se font sur **inscription** le mardi et le jeudi matin.

Horaires : Lundi : 13 h 30 - 17 h - Mardi au vendredi : 8 h 30-12 h 30/13 h 30-17h

Services ouverts pour tous publics

- Demandeurs d'emploi - Salariés - Scolaires...

Matériel

@ Imprimante @ 12 Postes informatiques
@ Scanner @ Appareil photo numérique

Mission Locale du Pays d'Auray

Le Parco Pointer - 14 rue F. Mitterrand - 56400 AURAY
02.97.56.66.11 - mlauray @wanadoo.fr

Caisse des Dépôts

PAYS D'AURAY

CENTRE MEDICO SOCIAL DE KERDRAIN

CHANGEMENT D'ADRESSE
29 Rue Abbé Philippe LE GALL - 56400 AURAY
Tél. 02 97 59 38 50 Fax 02 97 59 38 79
Assistante sociale : Madame SIMONOFF

JOURNEE DU PARCOURS DU CŒUR SAMEDI 24 AVRIL 2010

Formation « défibrillateurs » délivrée par La Croix Rouge pour les membres associatifs le 20 mai 2010

Suite à la Journée de Cardiologie du samedi 24 avril dernier, je tiens à remercier les sapeurs-pompiers de la caserne de CARNAC, pour la démonstration relative à l'utilisation du défibrillateur, Madame Florianne BERTHO, infirmière, ainsi que tous les randonneurs présents qui ont participé à cette journée. L'an prochain, j'espère mobiliser les jeunes en proposant une activité correspondant à leur centre d'intérêt.

Jean COUDRAY

DEFIBRILLATEURS : OU SE TROUVENT-ILS SUR LA COMMUNE ?

1 LA RUCHE (dans le bureau à droite, suivant les horaires d'activités)
2 Camping municipal (du 15 mars au 15 octobre) en dehors de cette période avec l'agent de police municipale
3 Site des mégalithes (à l'intérieur, suivant les horaires d'ouverture)
4 Ecole de voile (à l'intérieur)
5 Vestiaires du stade (accessible 24/24) par le portail du gymnase
6 Mairie (à l'entrée accessible 24/24)

CENTRE DE SECOURS DE CARNAC

Départ en retraite du lieutenant Jean THOUMELIN (sapeur pompier volontaire)

Le **samedi 27 mars 2010**, Elus, Sapeurs Pompiers actifs ou retraités, parents ou amis étaient réunis au Centre de Secours de Carnac pour le départ en retraite du lieutenant honoraire Jean THOUMELIN.

Entré chez les pompiers, au départ sans la vocation, « pour goûter la soupe et voir si elle est bonne » dit-il. Finalement, il y a consacré vingt années de sa vie.

Le Major LE LABOUSSE chef du Centre de Secours, ne manque pas de superlatifs pour décrire son adjoint : « homme respecté, reconnu et salué de tous, conciliateur, animé d'une spontanéité sans calcul, toujours prêt.

Formateur, responsable de l'habillement, des cérémonies et du protocole, Jean a activé des gardes saisonnières et des astreintes opérationnelles toute l'année, 5 jours sur 7. Le Major lui téléphonait et il répondait : « oui j'arrive ».

DES INTERVENTIONS MARQUANTES

Alors qu'il vient de recevoir des mains du député Maire Michel GRALL, la médaille de l'Assemblée Nationale, Jean THOUMELIN n'oublie pas de féliciter Delphine LENAIN et Michaël LE NORCY, nommés respectivement aux grades de Caporal et Sergent.

Dans un discours à la fois drôle et émouvant, il est revenu en détail sur les interventions marquantes de sa carrière :

La marée noire de l'ERIKA,

L'évacuation de 7 000 personnes à Lorient pour une opération de déminage,

L'incendie de l'Abbaye St Michel de Kergonan à Plouharnel.

Si on lui demande l'intervention dont il est le plus fier ? « C'est la naissance de la petite Rozenn, âgée de 8 ans aujourd'hui, que j'ai aidée à mettre au monde ».

Après de bons et loyaux services, Jean THOUMELIN, Sapeur Pompier Volontaire, va rejoindre les rangs des Pompiers Retraités, dont quelques-uns étaient présents à cette occasion

Pompier tu as été,
Pompier tu es.

Pompier un jour,
Pompier toujours

J.-C. Le Corvec,
Président du SIVU de Carnac

UN CRIME ETRANGE A LOCMARIAQUER EN 1705

(ADM 9B240/255)

Au mois d'août 1706, Pierre de Lespiney, procureur du Roi au siège de l'Amirauté de Vannes, apprend par hasard, que le corps de Jean Guillas, meunier du moulin de Kerlioret (aujourd'hui Keriolet) a été trouvé noyé au matin du 19 novembre 1705 devant la chapelle de Saint Philibert, et qu'il a été inhumé sans autorisation par le recteur ou le vicaire de Locmariaquer; c'est en effet à l'Amirauté de donner l'autorisation d'inhumer après constat lorsqu'un corps a été trouvé dans le domaine maritime; de plus, d'après ce qui lui a été rapporté, on soupçonne un crime et non une noyade. Il lance donc une enquête et dans un premier temps fait convoquer, le 23 août 1706, les prêtres de Locmariaquer Pierre Le Gohebel, vicaire perpétuel et Vincent Coriton vicaire et les parents qui ont inhumé la victime sans autorisation à savoir Denise G. femme de la victime, Andrée Q. mère de Denise et Julien G. frère de Denise.

Denise G. et sa mère Andrée Q. affirment qu'elles ont eu une lettre du vicaire à destination de l'Amirauté constatant la noyade et cette lettre a bien été transmise par les valets du moulin qui ont reçu en retour une autorisation d'inhumer.

Pierre Le Gohebel, le vicaire perpétuel, n'était pas encore à Locmariaquer au moment des faits; le vicaire perpétuel de l'époque, Charles Le Bourdiec, ne peut être interrogé car il est décédé le 25 février 1706, et le prêtre qui a procédé à l'inhumation, Maurice Le Roux vient lui, de décéder la veille (22 août 1706); seul le vicaire Vincent Coriton affirme qu'il a bien vu l'autorisation de l'Amirauté dans les mains de Maurice Le Roux et que celle-ci doit se trouver à son domicile.

Dans un deuxième temps Pierre de Lespiney fait publier monitoires par l'intermédiaire de l'évêque de Vannes François d'Argouges; c'est une procédure officielle obligeant tous ceux qui savent quelque chose à propos d'une affaire, sous peine d'excommunication, d'aller faire inscrire leur nom chez le recteur ; curieusement, le procureur se défie des prêtres de Locmariaquer et les noms devront être inscrits chez le vicaire de Crach après annonce de la requête, trois dimanches de suite au cours des messes célébrées dans l'église de Locmariaquer.

Cinq noms ont été recueillis par Joseph Daniello prêtre curé de Crach: Mathurin Rio laboureur au Querneué (aujourd'hui La Villeneuve), Jean Le Boulch laboureur au Boterguen, François Coriton laboureur à Kervehennec, Louis Le Gloannic laboureur à Keraudran et Philibert Le Bail laboureur à Lophibert (aujourd'hui bourg de St-Philibert) mais par effet boule de neige, ces témoins citant d'autres noms, c'est plus de 50 personnes qui vont être entendues et presque toutes par l'intermédiaire de l'interprète Gilles Luco deVannes.

Les faits reconstitués d'après les interrogatoires

Le 18 novembre 1705 vers 14 h, Jean Guillas, n'ayant plus assez d'eau pour moudre, quitte son moulin à marée de Kerlioret, pour aller boire un coup chez son ami Pierre Sonnic habitant Kerinis à environ 1 kilomètre, qui vient de recevoir une barrique de vin blanc de Rhuys ; il est accompagné par son valet Louis Le Corvec, mais en chemin ce dernier se ravise et revient au moulin; Jean Guillas arrive chez Pierre Sonnic vers 14 h 30 ; il y a là Pierre Sonnic et sa femme Françoise Le Boulch, le frère de celle-ci Jean Le Boulch, Olivier Le Boulch fils de Jean, Pierre Sonnic (11 ans) fils de Pierre et François Marion.

Pierre Sonnic dit que Jean Guillas a bu trois ou quatre coups de vin blanc et qu'ils ont bu tous ensemble un pot de vin (trois d'après Françoise Le Boulch); tous les témoins sont d'accord pour dire qu'il n'y a eu aucune querelle et que Jean Guillas n'est resté qu'une demi-heure et est parti 1h30 avant le coucher du soleil [nous sommes le 18 novembre et le soleil se couche vers 16 h 20 UTC soit environ 16h45 heure solaire; il est donc parti vers 15h15]; des témoins l'ont vu se diriger vers son moulin sans paraître ivre. Où alla-t-il ? Personne ne le sait, mais les deux garçons meuniers dont Louis Le Corvec ne l'ont pas vu au moulin alors qu'ils ont moulu toute la nuit; sa femme, sa belle-mère et d'autres témoins présents ne l'ont pas vu non plus de la nuit à son domicile de Kerlioret situé à environ 400 mètres du moulin.

C'est au petit matin que le corps de Jean Guillas est trouvé à la côte près de la chapelle Saint Philibert; il avait du sang coulant de son oreille et beaucoup disaient qu'il avait dû être mordu par un crabe.

Cela ne parut sans doute pas suspect à Maurice Le Roux, prêtre de Locmariaquer et il a dû penser que Jean Guillas était tombé à l'eau et que le courant l'avait porté à proximité de la chapelle; il fit donc une lettre à la famille pour demander un permis d'inhumer à l'Amirauté; la famille lui a bien remis cette autorisation d'après François Coriton autre prêtre présent. Il a sans doute eu cette permission d'inhumer mais pour une noyade et non pour un crime qu'un agent de l'Amirauté aurait dû constater, alors que plusieurs personnes qui ont vu le cadavre ont dit que la marée n'était pas arrivée à l'endroit où se trouvait le corps et que le meunier avait été tué et son corps porté à la côte.

Les éléments qui montrent qu'il s'agit bien d'un crime

François Coriton et Louis Le Gloannic reviennent des fiançailles de Jean Le Boulch avec Anne Coriton sœur de François au Bourg de Locmariaquer; alors qu'ils passent vers minuit près du lieu-dit Kroez Vihan (la petite croix, qui se trouve derrière le lotissement du Dolmen au niveau de la piste cyclable), ils entendent distinctement Jean Guillas appeler au secours; ils pensent que Jean Guillas se trouvait à ce moment entre son moulin et son domicile (la nuit la voix porte car ils sont à environ un kilomètre du moulin); les appels ayant cessé, ils ont continué leur chemin vers leur domicile respectif.

Mathieu Le Moroux de Kerlioret et Jean Conan son valet, alors qu'il dormaient ont été réveillés par une voix qui a appelé trois fois au secours; elle venait du moulin mais ils dirent qu'ils ne la reconnurent pas et comme le silence suivit ils se recouchèrent.

Éléments qui vont conduire à des inculpations

Quelques années plus tôt Jean Le Boulch a été témoin de violence de la belle-mère sur le meunier: elle le menaça d'un coup de fourche dans le ventre et celui-ci lui dit que ce n'était pas la première fois; Janne Le Berrigot aussi a été témoin d'une menace de coup de tranche de fer ou de coup d'attelle et que c'est la femme du meunier qui s'est interposée.

Six témoins déclarent que Michel Le Floch leur a dit environ six mois avant la mort du meunier que la belle-mère offrait entre 10 et 100 écus pour s'en débarrasser, mais il est impossible de vérifier ses dires, car il est décédé depuis.

Mathieu Le Mouroux a ouï dire que c'était la belle-mère et un de ses valets Olivier Le B. qui avaient tué Jean Guillas et qu'on avait vu le justaucorps dudit Olivier Le B. couvert de sang; effectivement, plusieurs personnes témoignent avoir vu le matin où on a trouvé Jean Guillas, Olivier Le B. avec un justaucorps couvert de sang, celui-ci disait qu'il avait saigné du nez.

Plusieurs témoins parlent aussi d'une chanson qui a été faite sur l'évènement : Henri Pasco dit que dans la chanson, la femme du meunier est couverte à moitié du corps du sang de son mari et Pierre Le Corvec dit que dans la chanson c'est la belle mère qui a fait tuer le meunier.

Le 25 novembre 1706 Pierre Dondel lieutenant général civil et criminel du siège de l'Amirauté donne l'ordre d'arrêter Andrée Q. et Olivier Le B. son valet et de les conduire à la prison de Vannes mais ils sont introuvables; le 20 janvier 1707, le crieur public demande à tous ceux qui savent où se trouvent les inculpés de le dire, mais sans succès; les biens d'Andrée Q. sont saisis et vendus aux enchères au marché d'Auray le 30 mai 1707.

Le 16 juin 1707 le jugement est prononcé et Andrée Q. et Olivier Le B. sont condamnés à être pendus et étranglés jusqu'à extermination de vie au lieu patibulaire de Vannes, mais n'étant pas présents c'est leur effigie qui sera pendue à leur place.

Ce qui est curieux dans cette affaire, c'est qu'Andrée Q. ne semble pas avoir peur d'être dénoncée puisqu'elle est présente le 30 janvier 1709 au mariage de Louis Le Corvec et Marie Le Roux de Kerinis ainsi que le 18 février 1710 à celui d'Olivier Le Mestre et Françoise Thomas et pour ce dernier mariage le prêtre célébrant est Pierre Le Gohebel; elle décède le 7 novembre 1713 à Kerinis et est enterrée le 8.

Quant à Olivier Le B., il est présent à l'enterrement de son fils Vincent le 7 janvier 1713 et sans doute aussi au mariage de sa fille le 15 novembre 1723.

Yann Le Gaudion (Mai/Mae 2010)

[1] Je n'ai mis que l'initiale des noms, bien qu'il n'y ait pas de descendants directs.

BARA SEGAL

Un jour, Job Le BRAS me* demande :

Sais-tu où est cette roche ?

Non !... à Point Bara Ségal ; comme je ne connaissait pas ce lieu, il m'explique où se trouve cette roche et rajoute avec pertinence :

Nos anciens avaient donné des noms à beaucoup de leurs lieux de pêche et il serait dommage que cette partie de notre patrimoine disparaisse à tout jamais.

Alors vous qui avez accompagné vos grands parents à la pêche ou sur les parcs souvenez vous de ces jours heureux.

Pour vous aider à réactiver ces souvenirs anciens voici une première liste réalisée par MM Job Le Bras, Vincent Dano, Yann Le Gaudion.

Ecriture plus ou moins phonétique :

1 / MEABAN BIHAN
2 / KERDELAR
3 / MEN ER SKOUL
4 / KANSEUWEUK
5 / MARIE JACQUETTE ou
PIRH MARIE JACQUETTE
6 / LUMILITE
7 / ROLL PLA
8 / GOULIETTE
9 / ER VERTEILLE ou POINT ER VRETEHI
10/ GOANER
11/ KARREK ROUSSE
12/ ROLL EZAN
13/ EN ARVORETTE
14/ ER GAZEK ou Er Gazeg
15/ LES BOLEZO
16/ Er HOHLÉ ou LE ROLAY
17/ TOULL MORGARON (toull morgadon)
18/ KASTEL RUISSE
19/ KASTEL LOPEREK
20/ LE PETIT BUISSON ou EN HOH
21/ LES BŒUFS = LE PETIT BŒUF et
le GRAND BŒUF =
EN EJON BIHAN et EN EJON BRASSE
22/ Plature ER MELIONEDJEU
(er melionegeu)
23/ LE GUENEAU
24/ BAGUENE HIR
25/ LE PELLEGO
26/ POINT BARA SEGAL
27/ KARREK en TOUL
28/ PONT ÈVE
29/ LUYAR E GÈW
30/ EN NERWENN
31/ GRÉGAN
32/ TÉVENNICK
33/ CHIVRED ou CHIVRE
34/ A KARDEL HIARD
35/ ER FORN

Autres noms associés à la côte :

a / TOULL KEUN
b / RA VRASSE
c / RA VIHAN
d / LE BICHIL
e / LENN DJEUVEULEUK (lenn gevelek)
f / INISSE KRAN
g / POINTE LON ou POINT ERLON
h / PARLOGOTTE (park er Logod)
i / TALLIR (Talhir)
j / GOEMONENN
k / BEG ER TREAH

Maintenant, vous pouvez nous aider de deux façons

a / En nous donnant des nouveaux noms

b / En nous indiquant où se trouvent ces lieux.

Fin septembre / début octobre nous pensons organiser sur le terrain des visites pour localiser avec précision tous ces sites .

Tous ceux qui souhaitent que la mémoire de leurs aïeux perdure à travers ces noms de lieux sont invités à participer à ce travail de mémoire.

Ceux qui préfèrent utiliser les locutions Er HOHLÉ, et Pir Marie Jaquette à : "Le Relais" et le "Sous marin" sont cordialement invités à nous rejoindre.

Lorsque nous aurons fait ce travail de mémoire, nous pensons faire une carte avec ces noms de lieux.

Là, sous saurez où se trouve Point Bara Ségal.

*Le signataire de cet article

Christian ROBIC

Le cahier du Garde du Littoral

environnement@locmariaquer.fr

Cet hiver ...

Cet hiver fut un renouveau pour les oiseaux du marais de Brennegi, depuis sa remise en eau, la fréquentation de l'avifaune a bien évolué. Deux couples de vanneaux huppés, une vingtaine de couples de Tadornes de Belon et actuellement deux couples d'Echasses blanches sont nichés dans le marais. On peut également y observer un grand nombre de limicoles fréquentant le Brennegi pour leur alimentation (Chevaliers gambettes, Gravelots, Courlis cendrés, Courlis corlieux...).

A propos d'oiseaux et de chiens...

Il n'est pas rare que le garde du littoral et le policier municipal procèdent à des captures de chiens en divagation. Ces animaux sont alors pris en charge par Chenil Service dans les heures qui suivent. Il en coûte au propriétaire 17€ de frais de capture par animal, auprès de la mairie, et environ 80€ de frais de prise en charge auprès de Chenil Service. De plus, si l'animal se situe dans une réserve de chasse comme le marais de Brennegi, cela constitue une infraction de 3^{e} classe (68 à 450€ d'amende).

La détention de chiens obéit à une réglementation et une responsabilisation du propriétaire. Les espaces naturels sont également réglementés quand à la présence de ces animaux domestiques qui peuvent provoquer un simple dérangement jusqu'à des dégâts irréparables sur la faune sauvage. Il convient donc de tenir votre chien en laisse.

Des Moustiques et un marais...

Grace à la réfection de la digue du marais de Brennegi et à l'installation de nouveaux vannages sur l'édifice, nous avons pu mettre en place, en partenariat avec le Conservatoire et l'**EID Atlantique***, un protocole expérimental de gestion hydraulique du marais. (lire page suivante)

environnement@locmariaquer.fr

Des Moustiques et un marais…(suite)

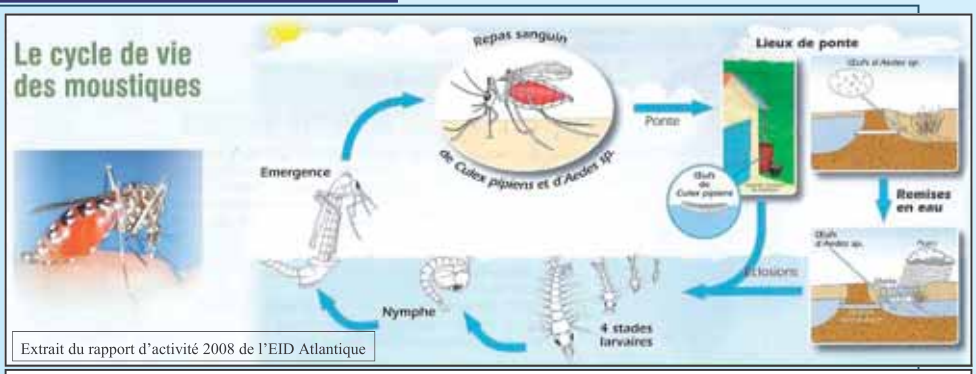

Extrait du rapport d'activité 2008 de l'EID Atlantique

Les femelles pondent sur le substrat vaseux laissé lors du retrait de la mer. Le retour de marée renfloue les œufs et déclenche la croissance des individus. Le fait de conserver un niveau stable de l'eau dans le marais limite considérablement les pontes et la prolifération des deux principales espèces de moustiques anthropophiles des milieux salés-saumâtres.

Cette gestion vise d'une part une meilleur régulation des populations de moustiques dans le marais et d'autre part la qualité de l'accueil pour l'avifaune aquatique (les oiseaux d'eau) qui privilégie ce genre de milieu pour son alimentation, leur nidification ou leur hivernage.

Habituellement l'EID commençait les traitements dès le début d'année mais depuis la mise en place du protocole de gestion, les « techniciens du moustique » ont constaté une absence de larves dans les parcelles Sud qu'ils traitaient les années précédentes. Des larves ont été identifiées depuis peu dans les parcelles Nord et vont faire l'objet d'un traitement ponctuel et d'un suivi scientifique au cours de la saison.

***EID Atlantique** : **E**ntente **I**nterdépartementale pour la **D**émoustication du littoral **A**tlantique est l'établissement public chargé par les Conseils généraux d'assurer la lutte contre les moustiques et de réguler la concentration de population des espèces capable d'exercer une forte nuisance collective (espèces fortement anthropophiles et très reproductives). Elle est assistée par un conseil scientifique pluridisciplinaire et indépendant, elle possède les outils techniques et scientifiques adéquats pour mener à bien cette lutte tout en gardant une veille écologique sur les milieux où elle intervient.

Pour tout renseignement : www.eidatlantique.eu

La SPPL… Qu'est-ce que c'est?… (Rappel)

Force est de constater que bon nombre d'usagers n'ont pas saisi la signification de l'abréviation SPPL. Cela signifie « **Servitude** du **Passage** des **Piétons** sur le **Littoral** », vous remarquerez le mots « **piétons** ».

Cette servitude ne date pas d'hier puisqu'elle est mise en place avec la **loi n°76-1285 du 31 décembre 1976**. Elle institue sur l'ensemble du rivage français, une servitude de passage destinée à assurer exclusivement la circulation des piétons. Ce n'est donc pas un fait du Conservatoire que d'interdire le passage des cycles, sur la digue du Brennegi entre autre, mais bel et bien le fait d'une loi rattachée à la Constitution française que chacun se doit d'observer.

La SPPL n'est techniquement pas prévue pour supporter le passage répété des cycles ou chevaux, il s'agit la plupart du temps de chemins de terre en surplomb de la mer, fragiles, sensibles et propices à l'érosion. La rendre praticable pour les vélos reviendrait à la bétonner et lui enlever le charme que nous lui connaissons, qui plus est, la loi nous l'interdit, notamment pour des raison de protection de l'environnement.

Il faut savoir remettre en cause nos propre plaisirs personnels dès lors qu'ils ont un impact négatif sur notre environnement et sur l'état de nos côtes qui ne souffrent pas uniquement des tempêtes mais également de la sur-fréquentation estivale. Le non respect de la SPPL est une infraction de 4e classe : 90 à 750€ d'amende.

environnement@locmariaquer.fr

Aménagements du site et bénévoles à l'honneur...

Le premier trimestre 2010 n'a pas été maigre en activité pour le service environnement. Arrachage de Baccharis, mise en place d'aménagements légers pour la préservation de la dune et la régénération de la végétation.

En effet, au Brennegi un arrachage manuel de Baccharis halimifolia a eu lieu sur 2000 m², le Rolay, la Falaise et Saint Pierre Loperec ont vu fleurir 750 mètres de cheminement piéton et 500 mètres de ganivelles. Le garde du littoral, Olivier BORDERIOUX et son collègue Steven GUILLOT, ont vu leur action décuplée par le passage de deux stagiaires et de bénévoles sur leurs différents chantiers. Une bonne dizaine d'élèves de première année de BTSA GPN de Kerplouz, en quête d'expérience de terrain, plus quelques bénévoles extérieurs sont venus prêter main forte au service environnement pour ces opérations techniques. Le pot de l'amitié leur a été offert par la mairie afin de les remercier du service rendu le 12 mai 2010.

Les hostilités ont démarré le 19 janvier par la création tant attendue d'un escalier en bois au bout de la plage du Rolay et permettant de rejoindre le sentier côtier qui mène à Kerpenhir.

Les ganivelles ont une action **dynamique** sur les microparticules et le sable portés par le vent, elles permettent au sable de s'accumuler en haut de plage et de reformer le cordon de dune embryonnaire qui est la première étape de régénération de la dune. Le résultat des aménagements est à la hauteur de nos espérances, la végétation réapparait sur les zones protégées du cordon de dune mobile.

Le cahier du Garde du Littoral

environnement@locmariaquer.fr

Mais au fait, c'est quoi une dune?...

Qu'appelons-nous une dune? Il s'agit d'une succession naturelle de milieux caractérisés par leur végétation et leur dynamique propres comme le montre le schéma ci-dessous. On parle de dynamique car ce ne sont pas des milieux figés, soumis aux éléments océaniques, ils sont en perpétuel mouvement et se façonnent et s'érodent naturellement. Ces milieux sont donc interdépendants les uns des autres, fragiles bien évidemment, mais l'entité globale dunaire offre un bloc naturel de défense contre la mer et la submersion. La « reconstruction » de la dune est un atout majeur en terme de biodiversité. La façade atlantique française est un des rare endroit dans le monde à proposer de tels paysages abritant cette faune et flore si particulières qui font la richesse de la dune.

Schéma type de faciès d'un système dunaire atlantique

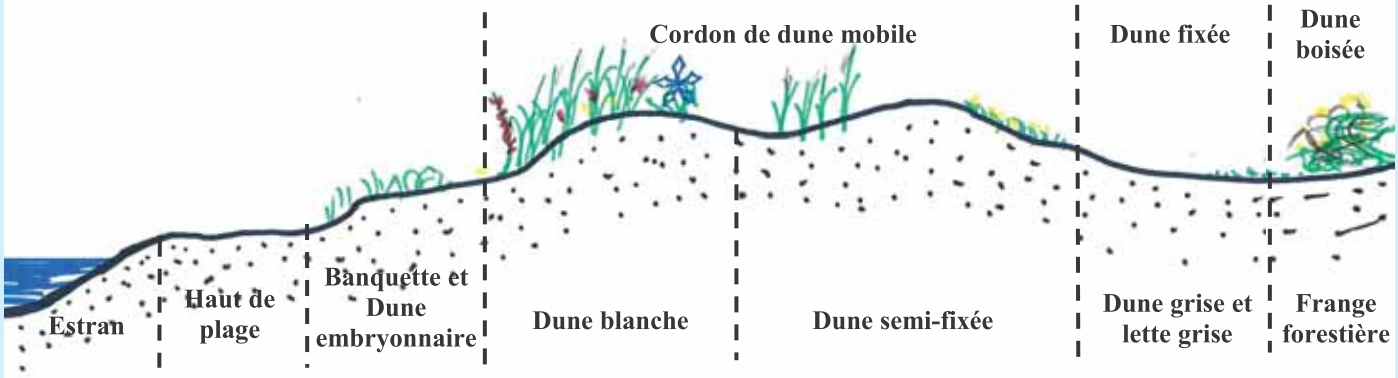

Une plante indicatrice du piétinement...

La Paronique argentée, *Paronychia argentea* , est une plante vivace que l'on trouve généralement en région méditerranéenne. Elle se développe sur des substrats sablonneux et réagit fortement, comme d'autres plantes, au piétinement. Elle est donc un bon indicateur biologique montrant notre impact sur un milieu et révèle l'état de la lette grise qui borde la frange forestière du Salzen où vous pourrez l'observer.

Portrait d'un bénévole : Jean-Jacques Tanter

Nous tenons à remercier Monsieur Jean-Jacques TANTER qui donne de son temps au nettoyage de nos côtes, et cela quasi quotidiennement. Avare de grands discours, il privilégie l'action et ne cesse de ramasser au cours de ses nombreuses promenades, les déchets rejetés par la mer, notamment dans le secteur de la pointe Er Long.

Parallèlement à cela, faisant partie de l'association « Observatoire du Plancton » basée à Port-Louis, il procède périodiquement à des prélèvements d'eau de mer qu'il fait découvrir ensuite au grand public lors de diverses manifestations sur la commune, notamment en collaboration avec Sandrine LE CORVEC. Au second semestre 2009, pas moins de 550 personnes ont pu observer et découvrir la formidable vie planctonique, minuscules et microscopique.

Pour tout renseignement : www.observatoire-plancton.fr

DROIT DE REPONSE A L'EXPRESSION LIBRE DU BULLETIN MUNICIPAL HIVER 2009 BULLETIN n° 51

Locmariaquer parent pauvre des réalisations de la CC3R. Je tiens à m'élever contre cette affirmation pour le moins "farfelue" émanant de personnes qui n'assistent jamais aux réunions du Conseil Communautaire. La composition équilibrée du Conseil communautaire (5 conseillers par commune) permet un équilibre dans les réalisations :

- Pistes cyclables
- Requalification des ZA
- Pôle jeunesse
- Participation à l'office du tourisme
- Entretien de l'éclairage public

Comme tout le monde le sait, Locmariaquer n'est pas oublié… Il est cependant regrettable que nous n'ayons pas pu réaliser la maison de l'huitre dès le début de l'existence de la CCR...

Les élus de Locmariaquer veillent très justement à l'intérêt de leur commune tout en œuvrant pour une politique permettant ces réalisations dont tout le monde bénéficie.

Le président de la CC3R,
Jean-Loïc Bonnemains

LE BRETON

Que ce soit sous forme de cours du soir, de stages courts, de stages intensifs ou de cours par correspondance, vous pouvez apprendre le breton selon la formule de votre choix : en effet, 150 lieux d'apprentissage pour adultes existent un peu partout en Bretagne. Alors, comme près de 5000 adultes l'an dernier, suivez votre envie et apprenez le breton : une fois appris, vous ne l'oublierez pas !

Pour connaître le centre le plus proche de chez vous : Kerlenn Sten Kidna : 02 97 29 16 58
Office de la Langue Bretonne : 08 20 20 23 20

Dre ar c'hentelioù-noz, ar stajoù berr, ar stajoù fonnus pe ar c'hentelioù dre lizher e c'hallit deskiñ brezhoneg diouzh ar mod a vo ar gwellañ deoc'h rak 150 lec'h stummañ zo un tamm e pep lec'h e Breizh. Krogit geti evel m'o doa graet tost da 5000 den deuet àrlene, kit hervez ho c'hoant ha deskit brezhoneg : chom a raio pell ennoc'h !

Evit gouzout pehini eo ar greizenn stummañ tostañ : Kerlenn Sten Kidna : 02 97 29 16 58
Ofis ar Brezhoneg: 08 20 20 23 20

20 Adultes (de 17 ans à 80 ans) ont participé à cette première classe d'enseignement du breton dans notre commune.
Ces cours se déroulaient salle de la Ruche tous les lundis soirs entre 18 h 30 et 20 h.
A l'issue de cette année tous les « élèves » ont passé le niveau 1 (ils attendent les résultats) et continueront pour obtenir le niveau 2 l'année scolaire prochaine.

Tous ont fait preuve d'un grand enthousiasme, par l'assiduité de leurs présences, par la constance dans les efforts fournis avec bonne humeur (et cela grâce aussi à la patience et la gentillesse d'Olivier)
Une nouvelle promotion (initiation niveau 1) démarrera à la rentrée scolaire de septembre 2010.
Si vous souhaitez vous inscrire, il sera possible de le faire en mairie à partir du 1er juillet.

Pour information si le nombre d'inscrit est égal ou supérieur à huit nous pourrons ouvrir cette nouvelle « classe » à Lokmaria-Kaer.
Ne pourrions-nous pas en effet envisager dans quelques temps des rencontres conviviales du type « cafe – bara- amanenn » (café pain beurre) où les conversations en langue bretonne iraient bon train.

PRESENTATION DE L'ECOLE : RENTREE 2010

L'école accueille les enfants de 2 à 11 ans répartis en 5 classes.

Tel: 02 97 57 31 11 (répondeur pendant les heures de classe)

Mail: ecolepublique.locmariaquer@wanadoo.fr

Horaires : 8 h 30-11 h 30 / 13 h 30-16 h 30

La Classe de PS

Rentrée 2010 :

PS1-PS2	Mme Isabelle SIX	20 élèves
MS-GS	M. François FEREC	26 élèves
CP-CE2	Mme Anne COMTE	23 élèves
CE1	Mme Nadine LE PORT	23 élèves
CM1-CM2	Mme IMBERT	26 élèves

Rentrée des élèves le **jeudi 2 septembre 2010 à 8 h 30**. Ouverture du portail dès 8 h 20.

Vacances scolaires et aménagement départemental sur le site de l'inspection académique du Morbihan : www.ia56.ac-rennes.fr • cliquer sur outils calendriers vacances scolaires

La directrice, Mme IMBERT, vous recevra sans rendez-vous de 9 h à 13 h les jours suivants : Jeudi 26 août, vendredi 27 août, lundi 30 août et mardi 31 août. Sur rendez-vous les autres jours.

Le jardin potager de l'école !

Les sciences à l'école

Utilisation du tableau blanc interactif dans le cadre de la sécurité routière !

Mise en place
d'un jardin potager
Résultat d'un partenariat entre l'équipe enseignante, la municipalité et les bénévoles

Stages de remise à niveau

EARLY-SCHOOL : L'ANGLAIS DES 2 ANS

soutien scolaire

Le théâtre se déplace pour les plus jeunes...

Lire à la médiathèque...

Documents à fournir pour toute inscription : Livret de Famille, Carnet de Santé, Certificat de Radiation et Livret Scolaire en cas de changement d'école, Inscription à tout moment de l'année.

Bal breton pour tous les élèves, de la maternelle au CM2 !

- Cours d'**anglais en groupe restreint** pour favoriser la prise de parole, soutien et stage de remise à niveau en anglais. Obtention du **niveau A1 européen** avant l'entrée au collège.
- **Excellents résultats scolaires**, mise en place du **soutien scolaire** depuis septembre 2008.
- Stages de **remise à niveau** aux vacances de Pâques, en juillet et en août.
- **Respect des règles de vie** : cour de récréation aménagée: foot ball, basket ball, baby foot, marelles, jeux de sociétés.
- Activités différentes proposées lors de la **pause méridienne** : travaux manuels, cerceaux dans une ambiance sereine.
- Locaux adaptés et accueillants.

Escrime en CM1-CM2 : apprentissage à l'école en 2009 «transplantée escrime» en novembre 2010

- **Rencontres sportives** avec d'autres écoles. Mise à la disposition d'un **animateur sportif** par la municipalité pour tous les enfants à partir de la moyenne section.
- **Des projets d'école** pour donner du sens aux apprentissages (cirque, conte musical, projet d'arts plastiques). Ces projets sont porteurs d'apprentissages multiples (lecture, rédaction, géométrie, histoire des arts…)
- Élection au **conseil municipal** des jeunes : apprentissage à la vie citoyenne. Présence des élèves de CM1-CM2 aux **commémorations** du 8 mai et du 11 novembre.

Une exposition photo appréciée par tous lors de la journée portes ouvertes de l'école. Rendez-vous l'an prochain!

- Progression des apprentissages liés à la **sécurité routière** tout au long de la scolarité des enfants (permis piéton pour les plus jeunes, piste cyclable pour les plus grands) en partenariat avec la municipalité.
- Activité **natation et jardin des mers** pour les élèves de CP, CE1 et CE2, activité **voile** pour les élèves de CM1 et CM2.
- Mise en place du B2i à la fin de la scolarité (**brevet informatique**)
- Mise en place du brevet «**apprendre à porter secours**» conformément aux nouveaux programmes 2008.

Éducation civique: l'apprentissage du tri sélectif avec le soutien du syndicat mixte suivi d'une visite au centre de tri de Vannes.

PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

La commune poursuit ses actions dans le développement durable avec la pose de 220 m² de panneaux solaires sur le boulodrome.

Cette installation est optimiser pour une puissance de 33,75 kWc qui seront rachetés par EDF 57,754 c€/kWh. (Sur un an le produit de rachat s'élèvera à 19 500 €). Son coût s'élève à 150 000 € HT et moins de 10 ans seront nécessaires pour l'amortir.

Le panneau électronique installé sur la ruche vous donne la puissance actuelle de production, les productions journalière et annuelle et les émissions de CO2 évitées.

INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE AU CAMPING MUNICIPAL

La commission lors de la réception de l'installation le 09 avril 2010

Le groupe de travail communal économie d'énergie a mené une réflexion sur le coût de la production d'eau chaude au camping municipal. Actuellement 3 blocs sanitaires sont à disposition de la clientèle et l'eau chaude est produite par des chaudières à gaz. Compte tenu de l'indexation de ce combustible sur le prix du pétrole, de son caractère fossile. Il a été envisagé le recours à l'énergie solaire. Un pré-diagnostic, conditionnant l'attribution de subventions, a été réalisé afin de s'assurer de la faisabilité, du dimensionnement et d'évaluer l'impact économique de ce procédé sur un seul bloc sanitaire. La solution technique retenue est composée de deux ballons de 1000 litres, l'eau du premier est préchauffée par transfert de chaleur avec les panneaux solaires thermiques (29 m2) et la chaudière à gaz prend le relais ensuite. Dans ce dispositif d'un coût total de 41 777 € HT, le solaire réduit de 50 % le recours au gaz et s'amortit en moins de 15 ans.

EFFACEMENT DES RESEAUX AU BOURG

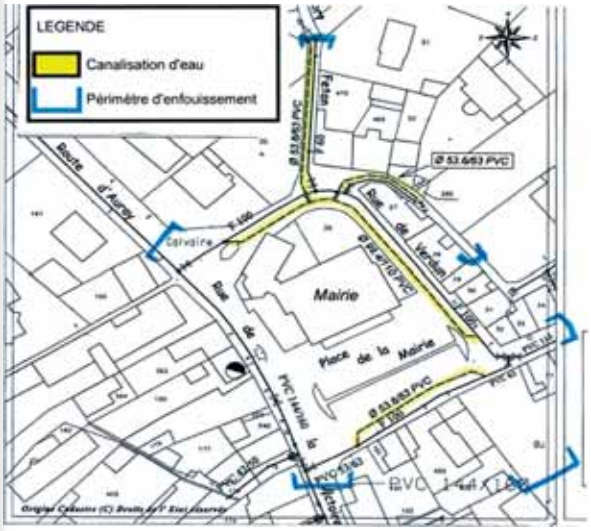

Le syndicat Auray Belz Quiberon Pluvigner fera procéder au changement des conduites d'eau en fonte du Bourg par des canalisations en PVC (matérialisées en jaune sur le plan) à compter du lundi 11 octobre jusqu'au 29 octobre. Suivront l'enfouissement des lignes de télécommunications et d'alimentation électrique qui s'achèveront en novembre (périmètre délimité par les crochets bleus). Enfin les lignes aériennes seront déposées ainsi que les poteaux bétons et l'éclairage publique sera mis en place sur des candélabres ou en applique. C'est donc pour Noël que le centre bourg aura un nouvel aspect dans la continuité de la partie déjà réalisé rue de la Victoire et place Frick.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN ET DU CHENE, DU NOUVEAU !!!

Cette année la commune va procéder différemment quant au problème posé par la prolifération des chenilles processionnaires du pin et du chêne. Au lieu d'effectuer un traitement direct sur les cocons générés par ces insectes, provoquant des soucis d'ordre sanitaires pour la population humaine mais également sylvestre, le service des espaces verts, coordonné par Hervé KERSUZAN, va procéder à l'installation de pièges à phéromones dans les boisements concernés. Il s'agit de capturer les papillons mâles de chaque espèce à l'aide de pièges placés judicieusement dans les peuplements de pins et de chênes afin d'empêcher leur reproduction, du moins de la limiter. Les terrains de la commune et du conservatoire vont servir de zone expérimentale cette année.

DEPART DE LA FAMILLE BOUCHE

Avant de partir pour leur Tour du Monde en sept ans et 60 escales un pot de départ a été organisé sur le port de LOCMARIAQUER le 19 avril. Vous pouvez suite le voyage sur : www.globe2child.org

CONCOURS GASTOUNET

Sacha LE FRANC 10 ans, CM2

Alizée LE PEVEDIC, 9 ans CM1, sélectionnée et récompensée au niveau départemental

INAUGURATION GARDERIE PERISCOLAIRE

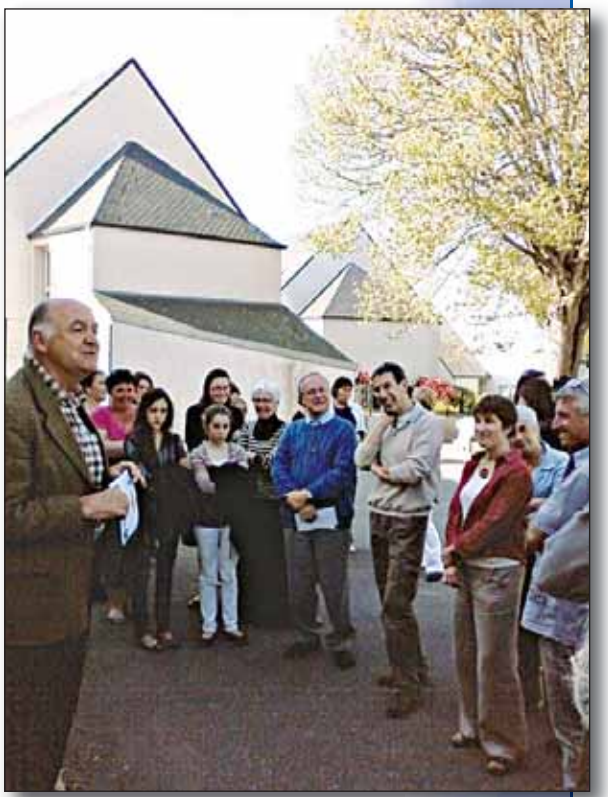

Le 27 avril s'est déroulée l'inauguration de la garderie périscolaire. L'accueil des enfants de fait désormais à la salle paroissiale.

ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Depuis le 21 janvier 2010, les enfants de l'accueil péri-scolaire sont accueillis à la salle paroissiale Ty Er Barrez (dès 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30 pendant la période scolaire). Ce nouvel espace intérieur (décoré, agencé) et extérieur (grande cour sécurisée) est bien adapté pour recevoir nos jeunes écoliers : 35 en moyenne chaque soir. C'est avec beaucoup d'aisance et de plaisir d'ailleurs, qu'ils se sont rapidement approprié les lieux.

Cette année, le thème développé par l'A.P.S. tournera autour des corsaires, pirates et autres flibustiers... L'équipe pourra ainsi mettre en place plusieurs activités et ateliers : créations artistiques, déguisements, maquillages, lectures passionnantes et palpitantes, etc...

A la rentrée 2010, les enfants navigueront vers la route des Indes à la découverte de l'Orient.

Un grand MERCI à Monsieur Le Recteur et aux membres de l'Association paroissiale de Locmariaquer qui nous ont permis cette installation.

Bon été à tous. **L'Equipe d'animation**

SECURITE ROUTIERE

Le Samedi 7 Novembre 2009, la Commune de Locmariaquer a participé à la première édition du Quizz Sécurité routière 56 qui se déroulait à Guer Coëtquidan dans les locaux de l'école militaire de Coëtquidan.

L'objectif de ce Quizz est de sensibiliser les différentes tranches d'âges des communes aux problèmes de sécurité routière que l'on rencontre tous les jours à l'intérieur ou à l'extérieur de sa commune.

Il permet aussi de faire le point sur ses propres connaissances au niveau du code de la route (mises à jour ou idées toutes faites qui tiennent plus des « on dit » que de la vérité.

Une soixantaine de communes avait répondu présent pour cette première édition et 49 se présentaient à cette grande finale du quizz départemental.

Notre commune a présenté une équipe de 5 personnes qui se composait de la manière suivante :

Catégorie enfant : Anne CORLOBE

Catégorie jeune (17-25 ans) : Christelle LAURENT

Catégorie adulte (26-50 ans) : Marianne CORLOBE

Catégorie séniors (65 ans et +) : Gérard CHAPLIN

Catégorie ERSR (élu référent sécurité routière) : Jacques MADEC

Nous n'avons pas remporté les premiers lots mais nous n'avons pas pour autant démérité puisque notre équipe est revenue avec divers lots qui vont servir aux enfants de l'école publique (gilet fluorescent, petit matériel pour vélo, etc)

Nous sommes revenus avec également des idées et entre autre celle d'organiser notre propre quizz communal... pourquoi pas ? L'idée est là, maintenant comment et sous quelle forme ?

Jacques MADEC

OFFICE DE TOURISME

Nouveau conseil d'administration et projet d'ouverture d'un Point « I » à la Trinitaine cet été.

A l'issue de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 18 décembre à Saint-Philibert, l'office de tourisme de Locmariaquer, Crac'h et Saint-Philibert est dirigé par un nouveau conseil d'administration de 15 membres avec à sa tête, Patrick Goven, gérant du camping domaine résidentiel de Kerpenhir.

Ont été élus membres du bureau : vice-présidents, Jean-Luc Coulaud (Crac'h) et Véronique de Saint-Sauveur (Saint-Philibert) ; secrétaire, Jean-Marc Gauthier (Locmariaquer) ; secrétaire adjointe, Anne Thomas (Locmariaquer) ; trésorière, Christine Rossignol (Locmariaquer) ; trésorière adjointe, Viviane Trochel (Locmariaquer). Siègent au conseil d'administration : Anne Gérard, Yann Pasco, Claude Le Corre, Anne-Marie Caux, Odile Kerdavid, Jean-François Enaud, Pascal François, Hervé Percevault.

En concertation avec le personnel (Aline Enaud et Sandrine Le Corvec), la nouvelle équipe continue d'animer l'office de tourisme et travaille sur de nombreux dossiers.

Au printemps, l'office de tourisme a lancé son 1er Festipâques avec 14 rendez-vous festifs sur nos trois communes avec à la clé un beau succès.

Autre nouveauté : Du 1er juillet au 31 août, le projet d'ouverture d'un Point Information Touristique sur le site de la Trinitaine. Ce nouvel outil de promotion permettra de mieux valoriser les atouts touristiques de nos trois communes auprès d'un large public.

Patrick Goven

Financées par la Communauté de communes des Trois Rivières, les éditions touristiques ont aussi apporté quelques nouveautés comme :

- La réédition du plan intercommunal à 25000 exemplaires qui présente aussi les projets des trois prochaines années au niveau des itinéraires vélos, thème principal des demandes touristiques en avant-saison au guichet de l'office de tourisme,
- Une nouvelle carte intitulée "Les Incontournables" qui présente les curiosités touristiques sur deux versions, en français et en anglais.
- Le guide hébergement édité à 7000 exemplaires, également disponible pour une lecture directe sur le site Internet de l'Office :

www.ot-locmariaquer.fr

- Le carnet de bord à 10 000 exemplaires.
- Les Estivales (festivités de juillet et août) à 7000 exemplaires.

L'Activité en avril et mai 2010

	Avril	Mai (jusqu'au 23/05)
Téléphone	267 appels reçus	126 appel reçus
Guichet	3 560 personnes	2 200 personnes
Mèl/Courrier	191 demandes reçues	91 demandes reçues
Site Internet www.ot-locmariaquer.fr	• 5149 visites • 16 377 pages vues	• 3853 visites • 12106 pages vues
Envoi documentation	377	120

Agenda de l'été 2010 - Locmariaquer

- Découverte de l'estran – Initiation à la pêche à pied : en juillet, lundi 12 - vendredi 16 - mardi 27 et jeudi 29 ; en août, lundi 9 - mercredi 11 - mardi 24
- Visite ostréicole : les jeudis à 10 h 15 du 15 juillet au 19 août
- Randonnée des mégalithes : le jeudi du 15 juillet au 26 août à 9 h 30
- Promenade littéraire sur l'œuvre et la vie de Zénaïde Fleuriot animée par Daniel Carfantan : 15 et 22 juillet, 5 et 12 août à 10 h
- Balade contée avec Rémy Cochen, conteur : 12 et 28 juillet, 6 et 18 août à 20 h.
- Fête de l'huître, le 22 août
- Sans oublier les Escales de l'Eté : visite d'entreprises et d'ateliers d'artistes sur nos trois communes en juillet et août.

Horaires d'ouverture

Du 1er juillet au 31 aout : du lundi au samedi 9 h-13 h / 14 h-18 h ; dimanche 10 h-13 h

Tél. 02 97 57 33 05 - info@ot-locmariaquer.fr
www.ot-locmariaquer.fr

SPORT CULTURE BONNE HUMEUR (ASCBH)

Cette saison encore vous avez été nombreux à nous rejoindre tant pour les activités sportives que culturelles. Ainsi adeptes de la musculation, de la gym, du yoga mais aussi de la chorale ou encore de danse et de théâtre ont pu se retrouver pour partager leurs passions communes et nous inviter à découvrir l'étendue de leur talent.

Nous avons pu d'ailleurs passer de très bon moments tout d'abord en compagnie des Loctambules qui non seulement nous ont offert leur désormais traditionnelle mais non moins excellente pièce en nous jouant « un dîner bien tranquille » au mois de mars à la salle de la Ruche, mais nous ont aussi fait découvrir le café théâtre à travers leur spectacle «toi+moi».

Le succès des Baladins de la Ria, avec « 3 chambres à 0 », dont les bénéfices ont été reversés à l'association d'aide pour Haïti de Saint-Cado, nous confirment que les Locmariaquerois (es) ont un engouement réel pour le théâtre.

Aussi, et pour bien démarrer l'été, je vous invite à venir encourager les comédiens en herbe de la Compagnie des Abeilles dans leur dernier spectacle « Soyons zen »qui aura lieu le vendredi 2 juillet prochain.

Le 27 mai dernier, Marie-Paule et toute la chorale ont partagé l'affiche avec la chorale de Brec'h dans le cadre d'une rencontre musicale qui s'est tenue à la chapelle du Moustoir. L'occasion de les applaudir et de se laisser porter par les voix mélodieuses de ces artistes. La Compagnie Everydance, sous la houlette de Sandrine, nous prépare leur nouveau spectacle pour le 20 juin et saura à coup sur nous éblouir de leur talent.

Cette année a également vu la musculation se doter de nouveaux appareils pour mieux satisfaire les demandes de ses adeptes. Quant au yoga et à la gymnastique, si les nouvelles inscriptions se sont faites rares, le dynamisme de ces membres actuels le compensent largement. Par ailleurs, nous nous excusons auprès d'eux pour les petits problèmes concernant l'ouverture de la salle au mois de mars et avons essayé de les résoudre au mieux.

Une saison bien remplie qui nous montre si besoin en était de la volonté de nos membres, qui grâce à leur dévouement, leur dynamisme et bien sur leur bonne humeur, font vivre chaque jour un peu plus le monde associatif de Locmariaquer.

Alors merci à tous et à toutes, je vous souhaite un bel été sous le soleil de nos plages et vous donne d'ores et déjà rendez-vous dès septembre prochain.

Audrey LE BARON

CHORALE DE L'ASCBH

La chorale de l'ASCBH se réunit tous les jeudis, à 20 h 30, à la salle polyvalente la Ruche.

Nous sommes une vingtaine et souhaitons toujours accueillir de nouvelles voix.

Si vous voulez vous joindre à nous, vous pouvez venir nous rencontrer au cours d'une répétition ou téléphoner au : 02 97 57 46 27

Marie-Paule CABELGUEN

LES AMIS DE LA CHAPELLE DU MOUSTOIR

Notre traditionnel pardon de la chapelle a eu lieu le 27 juin, célébration qui est devenu au fil des ans une journée de recueillement et de retrouvailles pour de nombreuses personnes.

Au printemps, plusieurs journées de nettoyage, aménagement et fleurissement autour de l'édifice ont eu lieu. Les photos ci-jointes ont été prises lors de l'opération de paillage des arbustes en avril. Nous avons comme projet la rénovation de la fontaine, travaux que nous espérons démarrer prochainement.

L'accès au site est libre mais il est demandé au visiteur de penser à la préservation du site et à respecter le travail effectué notamment en évitant la cueillette des fleurs. Pendant l'été, la chapelle sera ouverte à l' occasion de concerts programmés dans la chapelle en juillet et en aout.

Un grand merci a tous les bénévoles sans qui ce lieu n'aurait autant d'attrait.

Bon été a toutes et tous.

Les Amis de la Chapelle du Moustoir

LES DANSEURS DU GOLFE

L'année 2010 a bien commencé avec un repas qui a eu lieu cette année le dimanche midi au lieu du samedi soir. C'est un essai concluant qui s'est passé dans une bonne ambiance avec un repas apprécié par tous. Pendant ces journées d'hiver un peu tristes, c'est appréciable de se retrouver pour passer une journée ensemble avec danses bretonnes et bon repas. Nos bénévoles ont tout le temps nécessaire pour ranger et nettoyer la salle et peuvent participer pleinement à cette fête : à renouveler !

En décembre, nous avons été reçus par les Danseurs de St Philibert et avons pu en retour les recevoir pour perfectionner les différents pas de l'Aven. La saison prochaine verra sans doute se renforcer les liens entre Saint-Philibert et Locmariaquer avec des échanges plus fréquents.

En avril, nous avons été sollicités par la famille BOUCHE, pour venir animer le « Kénavo party » avant leur grand départ en bateau. Merci aux nombreux danseurs de Locmariaquer et aussi de Saint-Philibert qui se sont déplacés ce soir-là et ont dansé, il est vrai avec un temps exceptionnel, soleil et grand ciel bleu !

Cette année encore, nous proposons aux vacanciers et aux autres personnes qui le souhaitent, de découvrir nos danses traditionnelles tous les mercredis soirs, de 20 h 30 à 22 h 30 du 7 juillet au 25 août (sauf le 14 juillet) au gymnase.

Nous participerons cet été aux animations de la commune :

- Lundis du port : tous les lundis soir du 12 juillet au 23 août, à partir de 21 heures
- Fête paroissiale : dimanche 8 août

En 2009, pour fêter les 10 ans d'existence de notre Association nous avions organisé un grand FEST NOZ qui avait remporté un franc succès.

Nous avons donc décidé de renouveler cette manifestation en début de saison estivale, le samedi 10 juillet, avec les groupes Penn Bihan, présent l'an dernier, et Luherned , qui vous feront danser, à partir de 21 heures. Vous êtes tous attendus sur le port pour danser laridés, gavottes, maraîchines, kost er hoet... et déguster les crêpes et sandwichs préparés par nos Danseurs et bénévoles.

Notre Assemblée générale aura lieu le mercredi 30 juin, et se tiendra exceptionnellement salle polyvalente « La Ruche ».

Les cours d'initiation et de perfectionnement reprendront le 6 octobre et nous vous attendons toujours plus nombreux pour entrer dans la danse et venir partager notre bonne humeur.

La Présidente, Isabelle RIO

CLUB DES AMIS DU GOLFE

Cette année 2010 a vu quelques changements.

En effet, nous avons mis nos statuts au goût du jour. Présentés lors de notre Assemblée Générale Extraordinaire du 7 janvier dernier, ceux-ci on été acceptés avec une très grande majorité.

En février, a eu lieu notre repas déguisé, puis en Mars nous avons accueilli le Club de Saint-Philibert. A cette occasion, la surprise d'une démonstration de dance country, a été fortement appréciée.

Désormais nous organiserons chaque semestre un concours de belote et de boules bretonnes.

La traditionnelle semaine de randonnées en Ardèche du 29 mai au 5 juin, la visite du Parlement de Bretagne et des jardins de Broceliande du 9 Juin ainsi que la vente / exposition du 19 Juin clôtureront ce 1er semestre.

Après 2 mois de trève estivale, nous reprendrons nos activités le 9 septembre. Une sortie de 2 jours est prévue au futuroscope les 10 et 11 Septembre, ainsi qu'une ballade à Belle Ile le 22 septembre, en attendant d'autres surprises.

Bon été plein de soleil à toutes et à tous

Le Bureau

SOCIETE NAUTIQUE DE LOCMARIAQUER

La Société Nautique de Locmariaquer a repris ses activités dès le début du mois de mars.

Nicolas Jégou, Chef de base assisté de ses collaborateurs, Antoine Huet, Soazic Médes et Carine Miroll dans leurs domaines respectifs étaient tous prêts à « attaquer » cette nouvelle saison.

L'école de sport « catamaran » et « planche à voile » a entamé sa deuxième demi saison 2009/2010.

Nous accueillons près de 20 jeunes sportifs les mercredi et samedi après-midi de chaque semaine. Il y a des places disponibles -

N'hésitez pas à vous renseigner.

Les résultats déjà enregistrés par nos jeunes régatiers lors des diverses compétitions dans lesquels ils sont engagés sont prometteurs.

Les scolaires des écoles privées ou publiques ont repris le chemin du Sémaphore de Kerpenhir où ils découvrent pour un bon nombre d'entre eux la voile bien sur et notre site remarquable.

Les relations entretenues avec les enseignants encadrant leurs élèves durant ces semaines sont excellentes et souvent enrichissantes.

Les 22-23 et 24 mai dernier, nous organisions le National Hobie Cat.

Cette manifestation s'est parfaitement déroulée sous un soleil radieux.

Les bénévoles à terre et sur mer ont été à la hauteur de leurs tâches

chacun dans leurs domaines de compétence.

Je les remercie sincèrement au nom de l'association.

Je remercie également le comité des fêtes et l'équipe des employés municipaux pour leur précieuse aide logistique.

Merci à la municipalité qui nous soutient financièrement sans défaillir, ce qui, dans la période économique difficile que nous connaissons, mérite d'être souligné.

Je remercie également la CC3R pour les efforts consentis dans la mise en place de toutes les aides financières à la pratique de la voile loisir ou sportive mise à la disposition des jeunes de nos trois communes.

Nous espérons maintenant que la saison estivale sera bonne et tout ira bien.

Les incertitudes sont nombreuses, les habitudes et modes de consommation de nos clients potentiels évoluent, nous nous devons de rester particulièrement vigilants et prudents dans notre gestion.

L'avenir de la Société Nautique en dépend.

Bonne saison à tous les acteurs économiques de la commune.

Jean-Pierre Orain
Président de la Société Nautique de Locmariaquer.

MARINE MARCHANDE - APVMMP

Association des Pensionnés et Veuves de la Marine Marchande et de la Pêche

L'APVMMP est une association nationale composée de sections départementales et locales. Son rôle est l'assistance et l'information des familles de retraités et veuves, ainsi que la défense de leurs intérêts.
Elle permet aussi aux adhérents de bénéficier d'une mutuelle de groupe. Nous regrettons cependant une adhésion plus importante, car plus nous serons nombreux, plus nous pourrons défendre nos intérêts.

Section Locale :

- M. Roger Birien quitte la présidence après 16 années de bons et loyaux services, il reste cependant trésorier et président honoraire. Il est remplacé par Mr Alain Godel, ancien commandant, natif de Locmariaquer.
- Mme Jeanne Audran prend la fonction de représentante des veuves.
- Nous tenons à remercier pour leur engagement, Mme Annie Le Douarin, Mme Jacqueline Le Bagousse et Mr Martial Le Borgne, durant de nombreuses années et qui ont quittés leurs fonctions.

Composition du nouveau bureau :

Président :	Alain Godel
Vice-président :	Narcisse Le Pluart
Trésorier :	Rogier Birien
Trésorier adjoint :	Régis Paulic
Secrétaire :	Vincent Dano
Représentante des veuves :	Jeanne Audran
Représentant Ostréiculture :	Paul Cailloce
Membre :	Marie-Thérèse Le Pluart

COMITE DES FETES

Pour l'été 2010 encore plus d'animations.

Pour la saison estivale, outre les classiques lundis du port, bals et feux d'artifices des 14 juillet et 15 août, l'équipe du Comité des fêtes au prix d'une implication toujours plus grande propose:

En juillet deux fêtes avec :

- ce qui devient un rendez vous régulier **Fest er Saint Pierre** le 4 juillet, jour du pardon
- et une nouveauté cette année avec le 25 juillet une fête champêtre **« Entre Terre et Mer »**

Lors de ces manifestations vous pourrez côtoyer des groupes folkloriques et chanteurs de renom.

En Août, le 22, bien sûr la **Fête de l'huître** avec les cercles celtiques, chanteurs, orchestre, mais aussi après le Bagad de Lann Bihoué de l'an passé, le défilé en ville d'un **Pipe Band**.

Parallèlement le comité des Fêtes continuera à apporter son soutien à l'occasion de soirées « contes » ou des Joutes Nautiques organisées par l'association Kaer e mem bro.

Ces différentes manifestations gratuites, sont destinées à l'intention première des Locmariaquérois mais aussi des estivants et des habitants des communes avoisinantes.

Pour les mettre en place si nous recevons l'aide précieuse de la Municipalité, sans qui rien ne serait possible, que ce soit sous forme de subvention, de l'appui des services techniques, ou de la Police Municipale, il est indispensable de pouvoir compter sur **le dévouement d'une cinquantaine de bénévoles**.

Il est absolument impératif de renouveler, rajeunir, régulièrement les effectifs de l'Equipe si nous voulons, **si vous voulez**, rendre pérenne ces animations dans notre commune, dont certaines d'entre elles bénéficient d'une notoriété certaine à l'extérieur.

La venue de nouveaux bénévoles est d'autant plus cruciale que 2011 sera une année avec « Semaine du Golfe » manifestation gourmande en temps et en effectif.

Dès à présent, nous comptons sur vous et encourageons les personnes intéressées à contacter Alain LE MAT, le Président, au 06 75 54 83 46

AMICALE LAIQUE

Dimanche 4 avril, l'Amicale Laïque a organisé sa 3ème fête des plantes et des fleurs à la Ruche avec la présence de 33 exposants professionnels venus du Grand Ouest : pépiniéristes avec des spécialités, artisanat d'art et produits du terroir. Les plantes aromatiques ou carnivores, les cactées, les bulbes ou plantes vivaces ont donc été à l'honneur de ce rendez-vous qui a attiré près de 1 900 visiteurs, superbe fréquentation marquant aussi un record de visiteurs pour cette édition 2010. Cette année, quelques nouveautés comme les arbres fruitiers, des plants de légumes et des créations d'artistes ont suscité l'intérêt des visiteurs.

L'Amicale a souhaité relancer la kermesse qui s'est déroulée le 13 juin dernier avec une animation de danses bretonnes proposée par les enfants, un défilé dans le bourg et une fête familiale l'après-midi.

Avec nos amis de l'Association communale de chasse agréée, l'Amicale organisera un vide-grenier le dimanche 1er août au stade où nous espérons accueillir jusqu'à 200 exposants. Dès à présent, vous pouvez vous inscrire auprès de Stéphanie Le Grand au 02 97 57 36 23.

Les bénéfices de ces différentes manifestations permettent de financer les projets et activités de l'école, et un grand merci à nos partenaires et bénévoles toujours prêts à venir nous aider et soutenir.

L'année 2010 se terminera par deux rendez-vous à la Ruche :

- Une soirée repas le samedi 9 octobre avec tirage de la tombola
- Une bourse aux jouets le dimanche 21 novembre couplée avec la vente de livres d'occasion à prix très doux (A ce sujet, si vous souhaitez faire un don de livres à l'Amicale, merci de contacter la présidente – Aline Enaud 02 97 57 45 15)

CLUB DES SUPPORTERS DE L'A.G.G.

Nous continuons à suivre et supportons le club de football de l'A.G.G de Locmariaquer, les invitons à ne pas baisser les bras et les accompagnons à l'extérieur pour les encourager malgré les scores de cette saison.

Pour l'équipe B, nous leur offrons des sandwichs après chaque match pendant la saison ce qu'ils apprécient.

Les débutants, poussins et benjamins toujours encadrés par des responsables motivés font leurs preuves au cours des tournois et plateaux.

Les vétérans se font toujours plaisir en jouant le dimanche matin et apprécient les attentions que le club des supporters leur apporte après les matchs. Continuez l'année prochaine malgré les désistements !

Galettes des rois 2010

Le 5 Mars 2010, nous avons organisé un repas « paella » à la salle polyvalente de la Ruche qui a réuni les joueurs, les membres du club des supporters et les résidents de Locmariaquer. Ce fut un franc succès avec 70 participants dans une ambiance chaleureuse malgré l'hiver rigoureux.

Les convives ont apprécié que la fabrication de la paella se soit réalisée sous leurs yeux.

Le 11 Avril 2010, nous avons organisé des pronostics pour les équipes A et B, matchs contre Ploemel et Le Bono. Les lots ont été appréciés par les gagnants.

Nos supporters s'investiront bien sûr pour le fameux Troc et Puces qui se déroulera le 18 Juillet 2010 et espérons la même implication que les années précédentes.

Nos supporters

Le 8 Aout 2010, nous organisons un concours de pétanque au terrain des sports avec nous l'espérons pleins d'équipes du Morbihan. Il y aura de nombreux lots à gagner, des jeux tels que « le bateau de coquillages », « la longueur du ruban de l'andouille » et deux challenges à remettre en jeu. Venez nombreux, l'ambiance est assurée !!!

Le 21 Aout 2010, nous prévoyons une soirée barbecue pour regrouper tous les joueurs et les supporters pour la reprise de la saison 2010/2011.

Remerciements aux différents sponsors qui nous ont aidé durant la saison footballistique et à ceux qui nous suivrons cet été. Bonnes vacances à tous.

Sylvie CAILLER,
Secrétaire du Club des Supporters de l'A.G.G

CLUB DE FOOTBALL A.G.G.

A l'heure ou nous écrivons ces quelques lignes, la saison n'est pas encore terminée.

Il nous reste trois matchs avant la fin de saison.

Malheureusement, le classement de l'équipe A ne laisse pas entrevoir une fin de saison heureuse, pourtant tout le club le souhaite vivement.

Nous tirerons les conclusions de cette saison plus tard, celle-ci ne restera pas dans les mémoires.

Le rayon de soleil du club nous vient des jeunes qui ont eu un très bon comportement, très motivant pour les personnes qui s'en occupent et pour les membres du club.

Leurs participations à plusieurs tournois et plateaux ont montré la bonne représentation du club, c'est encourageant pour l'avenir.

Maintenant, il faut penser à la saison prochaine ! Nous préparons le troc et puces de juillet, véritable vitrine du club et également attraction estivale de la commune.
Que ce troc et puces soit égal aux précédents.
Merci aux supporters qui ont toujours soutenu l'équipe, tant par leur présence que par leurs gestes amicaux.
Un grand merci aux sponsors et annonciateurs sans qui le club ne pourrait vivre.

Merci à tous.

L'A.G.G vous souhaite un bel été à tous et à la saison prochaine.

Bernard LE BARON, Secrétaire de l'A.G.G

Association pour la Défense du Site et de L'Environnement de Locmariaquer (loi 1901)
Agréée par la Préfecture du Morbihan depuis 1982
Siège social : Mairie de Locmariaquer
Adresse postal : BP 8-56740 Locmariaquer

Madame, Monsieur, L'ADSEL vous souhaite d'excellentes vacances à Locmariaquer et vous invite à profiter le mieux possible de la nature en prenant soin de bien la respecter.

BIODIVERSITE :

Qu'est ce que la Biodiversité ?

2010 est proclamée « année internationale de la biodiversité » par les Nations Unies.

Mais au fait, de quoi s'agit 'il ?

Imaginez un monde sans animaux, ni plantes, ni forêts ...

L'homme ne survivrait pas longtemps ! Regroupant les diverses espèces vivantes, végétales ou animales, dépendant les unes des autres, la biodiversité est un ensemble formidablement cohérant. Une belle et utile construction, souvent malmenée par l'homme.

Elle permet à chacun de :

Respirer : les plantes, terrestres et marines, en captant le gaz carbonique de l'atmosphère, produisent l'oxygène que nous respirons. Une condition indispensable à la vie.

Se nourrir : La nature offre une source de nourriture diversifiée à l'homme.

Se loger, se chauffer, se déplacer : l'activité biologique est à l'origine des ressources renouvelables (bois) ou fossiles (pétrole, charbon...) qui permettent à l'homme d'améliorer ses conditions de vie.

S'émerveiller : La diversité des paysages, la richesse de la faune et de la flore offrent des moments de contemplations uniques.

Elle est menacée de :

Destruction : Pour étendre ses constructions (villes, routes) l'homme détruit les milieux naturels en faisant reculer la campagne.

Pollution : Les activités humaines générant une pollution créent des changements climatiques puissants qui modifient les conditions de vie de la faune et de la flore.

Invasion : L'introduction d'espèces exotiques invasives entraine la disparition de certaines espèces indigènes et la modification des milieux de vie (écosystèmes) – Par exemple le BACCHARIS qui nécessite un combat incessant pour éviter sa prolifération.

Pour préserver la biodiversité des solutions existent. Il est ainsi primordial de limiter la destruction des espaces naturels, créer des espaces protégés et développer une agriculture proche de la nature.

Dans cet esprit, la Commune de Locmariaquer a travaillé cet hiver à la protection des milieux naturels, (défrichages, installation de canivelles, cheminements piétons etc....) souhaitons que chacun en aura conscience et aura à cœur à respecter le travail accompli, notamment sur les dunes, pour que la nature reprenne ses droits et minimise l'érosion de la cote.

Individuellement, chacun peut changer ses modes de consommation, limiter ses dépenses énergétiques ou encore s'investir dans des associations de protection de l'environnement.

CHARTE DES ESPACES COTIERS BRETONS :

Signature de la Charte des Espaces côtiers bretons en présence de plusieurs élus, le 25 novembre 2009, la FAPEGM (Fédération des Associations de la Protection du Golfe du Morbihan) a signé conjointement avec Mme Janick Moriceau, vice-présidente du Conseil Régional en charge de la mer, la Charte promue par la Région.

Les représentants de 24 associations membres de la fédération dont l'ADSEL étaient présents et ont participé par l'apposition de leurs signatures à cet engagement de développement durable.

Le Président, Alain LE GRÉZAUSE

Pour communiquer avec l'ADSEL :
adsel@locmariaquer-environnementadsel.fr
www.locmariaquer-environnementadsel.fr

BASKET CLUB : Un nouveau virage

Le "Basket Club" vient de terminer sa saison sportive avec un air de déjà vu.
Et pourtant, Il y a tout juste un an, l'association voyait sa catégorie Benjamines terminer 1re des Play Off dans la catégorie "Promotion exellence" du championnat départemental du Morbihan.
La saison 2009-2010 s'annonçait alors sous de meilleurs auspices. Ce fut le cas avec l'arrivées de 25 nouvelles têtes blondes et brunes. Une motivation supplémentaire pour s'en occuper !..
Un an plus tard. Malgré tous les efforts fournis par une poignée de bénévoles, le club continue de péricliter autour de deux ou trois personnes.
Mais n'est ce pas le lot de toutes les associations enclins à des cycles générationnels, qu'elles soient sportives ou formatrices ? Le contenant est bien là mais autour de la bulle, c'est bien souvent le vide ?
L'espoir demeure néammoins. Le bureau demande à être étoffé. De nouveaux joueurs ou pratiquants apparaitront pendant que d'autres partiront dans une autre direction.
Et le club de basket sera toujours là à la rentrée et continuera de proposer ses services à ceux qui souhaitent le rejoindre.
Bonne vacances à tous.

Le Bureau du BCL.

FETE PAROISSIALE DE LOCMARIAQUER : DIMANCHE 8 AOUT 2010

C'est le Dimanche 8 août qu'aura lieu la prochaine fête paroissiale, traditionnellement organisée pour soutenir les finances de la paroisse tout en créant un moment de convivialité et de partage entre Locmariaquerois d'un jour ou de toujours ! Pour tous, organisateurs ou visiteurs, ce sera un excellent souvenir de vacances. Alors retenez déjà la date !

L'équipe de bénévoles, malgré la charge de toute l'organisation, est toujours solide et "fidèle au poste". Comme l'année passée, la fête commencera en milieu d'après midi avec une formule orientée "retour de plage", avec animations diverses pour petits et grands. Tout le monde pourra goûter, se désaltérer, se distraire et danser avec les danseurs du golfe à l'heure de l'apéritif, qui ouvrira la soirée avec un "diner divertissement" sous chapiteau.

Notons aussi que les habitués de la "chine" - ne seront pas déçus : brocante et vieux livres seront au rendez-vous ! A ce propos, quelques jours auparavant et en avant-première de la kermesse, l'association paroissiale tiendra un stand lors de la **Grande brocante du 18 juillet** au stade de Locmariaquer. Pensez à lui rendre visite si vous venez à cette grande manifestation !

Alors, à vos agendas pour noter ces rendez-vous, et faites bon accueil à ceux ou celles qui vous solliciterons bientôt qui pour un lot, qui pour un service, qui pour acheter quelques billets de tombola !

Renseignements / réservations pour le dîner : Tél. 06 09 90 43 15

On danse et on mange dans la joie et la bonne humeur !

Patrimoine religieux et manifestations culturelles à Locmariaquer : été 2010

Décidemment l'église Notre-Dame de Kerdro et ses chapelles séduisent plus que jamais les artistes soucieux de se produire dans un environnement de qualité et devant un public réceptif et disponible !

Le programme de cet été n'a jamais été aussi dense, regroupant les habitués dont nous ne nous lassons pas et quelques nouveaux venus. La demande est même telle que nous avons dû demander à certains de patienter jusqu'à l'année prochaine !

Il convient d'ajouter au calendrier ci-dessous les expositions de peintures traditionnellement accueillies dans la chapelle Saint-Michel.

Avis donc aux amateurs : à Locmariaquer cet été, on pourra conjuguer les joies de la plage avec la voix des anges et les couleurs du rêve. Bonnes vacances à tous !

DATE	LIEU	HEURE	ORGANISATEUR / FORMATION
JUILLET 2010			
Dimanche 11 juillet	Eglise de Locmariaquer	21h00	Orchestre de Chambre de Bratislava
Vendredi 16 juillet	Chapelle du Moustoir	21h00	Atout Conte
Dimanche 18 juillet	Chapelle du Moustoir	21h00	Christian Le Délézir, flûte
Jeudi 22 juillet	Chapelle du Moustoir	21h00	Le Guyader harpe classique et saxophone
Mercredi 28 juillet	Chapelle du Moustoir	21h00	Lune Rousse, chant, alto, Flûte à bec
AOÛT 2010			
Mercredi 4 août	Chapelle du Moustoir	21h00	Ensemble Improvisation, accordéon classique & violoncelle
Mercredi 11 août	Eglise de Locmariaquer	21h00	Ensemble Paul Kuentz
Vendredi 13 août	Chapelle du Moustoir	21h00	Atout Conte
Mardi 17 août	Chapelle du Moustoir	21h00	Duo Brisson flûte & harpe celtique

ATELIER DU VENT SALE

Notre expo de Pâques à la chapelle Saint-Michel a connu un vif succès avec plus de 600 visiteurs. Nous préparons notre expo d'été : "Art-Expo"qui aura lieu du 24 Juillet au 16 Août au restaurant scolaire...avec pour thème "Locmariaquer". Nous y présenterons également les travaux réalisés par les élèves de notre cours d'initiation à la peinture en acrylique et en huile.

Avec les beaux jours, nous allons reprendre les séances de peinture en extérieur et comme par le passé mettre en place un programme de visites d'expositions et de musées de la région.

Rappel : nos cours ont lieu 3 fois par semaine de 9 h 30 à 12 h : le lundi : aquarelle et dessin, le jeudi : initiation à la peinture (huile ou acrylique) et le vendredi : toutes techniques, avec à chaque fois l'assistance de notre animatrice.

Pour tout renseignement concernant nos activités, vous pouvez contacter : Michel Le Péru au 02 97 57 32 39

AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-MICHEL

La Chapelle St Michel est dédiée au culte, nous y tenons formellement. Une messe est dite au moment du carême et une autre le jour du pardon. Cette année ce pardon aura lieu le 27 septembre. Un grand nombre de personnes y assiste, c'est une joie de se retrouver.

Comme chaque année la Chapelle est ouverte pendant la période estivale aux talents de certains artistes :

- Du 22 au 30 Mai : M.LE COCQ, ancien élève de M. VAN THE
- Du 1er au 15 Juillet : M. Claude GAILLARD
- Du 15 au 31 Juillet : M. Gérard KERGUILLEC
- Du 1er au 22 Août : Mme SEPHTOUT

Certains travaux d'entretien sont prévus. C'est toujours avec satisfaction que nous participons à l'embellissement de ce patrimoine de Locmariaquer.

Merci à toutes les personnes de bonne volonté qui nous aident. **La Présidente**

LES 1000 PATTES

Créée en avril 2009, notre Association « Les 1000 pattes » permet aux enfants d'aller à l'école à pied tous les matins.

Il y a deux lignes de Pédibus au départ des lotissements de Kérédé et du Crésidui ; les enfants sont pris en charge par des parents accompagnateurs et des retraitées bénévoles, à raison d'un accompagnateur pour 5 enfants.

Il y a actuellement 15 enfants au départ de Crésidui et 10 au départ de Kérédé . Vous avez certainement vu passer tout ce petit monde un peu bruyant et très en forme, en gilet fluo, entre 8 h 10 et 8 h 20. Cette promenade matinale de 10 minutes est appréciée par les enfants qui retrouvent tous les matins leurs petits copains et marchent d'un bon pas pour arriver les premiers à l'école !

Le pédibus fonctionnera jusqu'aux vacances et reprendra à la rentrée de septembre.

Il est tout à fait possible de prendre d'autres enfants sur le trajet des deux lignes existantes et également, si la demande nous en est faite, de créer une ligne supplémentaire. La marche à pied est excellente pour la santé des petits... et des grands !

Merci aux parents accompagnateurs et aux bénévoles qui se sont impliqués et sans qui rien n'aurait été possible.

Contacts :

Françoise Dumont : 02.97.57.42.67

Chrystelle Brossault : 02.97.57.31.02

Servane Verlynde-Moreau : 02.97.57.47.24

LE SITE DES MEGALITHES DE LOCMARIAQUER : DES HOMMES ET DES PIERRES

Par Jean-Michel Bonvalet, Centre des monuments nationaux

Haut-lieu de la civilisation mégalithique, le littoral morbihannais conserve de la période néolithique quelques uns de ses plus beaux monuments. Le Site des Mégalithes de Locmariaquer, situé à l'entrée du golfe du Morbihan et géré par le Centre des monuments nationaux, est à ce titre particulièrement emblématique.

En effet, s'inscrivant dans le paysage mégalithique très dense de la presqu'île de Locmariaquer, un menhir - le Grand menhir brisé -, et deux tombes - la Table des Marchand et le tertre d'Er Grah - forment aujourd'hui un ensemble impressionnant à l'histoire tourmentée.

Une architecture de la démesure

Quel que soit le monument, les volumes exceptionnels des blocs de pierre traduisent la volonté des bâtisseurs de marquer de façon très forte leur environnement. L'emprise au sol du tertre d'Er Grah – près de 4 000 m² -, la hauteur de la chambre de la Table des Marchands – 2,50 m -, la taille du Grand menhir brisé – plus de 20 m de long et près de 280 tonnes -, affirment à la fois une volonté de gigantisme et une maîtrise technique incontestable.

Des transports sur de longues distances

La singularité majeure des monuments de Locmariaquer est liée à la nature même de la matière première employée : l'orthogneiss. Il s'agit d'une roche très spécifique, un granite à gros grains, étrangère à la presqu'île... d'où la nécessité de transporter les blocs, de plusieurs dizaines voire centaines de tonnes, sur des distances approchant les 10 km ! Tout cela laisse supposer des efforts tout à fait extraordinaires. Les archéologues présument que les bâtisseurs du Néolithique ont su tirer parti de leur environnement naturel. Ainsi les cours d'eau auraient été mis à contribution pour déplacer ces masses exceptionnelles.

Une forte symbolique

Les signes gravés présents sur une des faces du Grand menhir brisé et à l'intérieur de la Table des Marchands, sont également une caractéristique locale qui a été remarquée dès le XIXe siècle, grâce à leur abondance, leur diversité et la qualité de leur réalisation.

C'est cependant une découverte « récente » - d'il y a moins de 30 ans - qui a marqué les esprits : la gravure incomplète du quadrupède qui se trouve au plafond de la Table des Marchands trouve sa suite sur la dalle de couverture de la chambre du dolmen de Gavrinis. Ce monument est aujourd'hui situé sur une île du golfe du Morbihan, et distant d'environ 4 km du Site des Mégalithes. Il est donc aujourd'hui admis que de hautes stèles comportant de grands symboles gravés ont été érigées puis réutilisées dans la construction des dolmens.

Des hommes et des pierres

Les champs d'investigation sont nombreux pour tenter de comprendre la motivation des hommes qui se cachent derrière ces monuments. C'est là précisément que se situe le paradoxe du mégalithisme en Bretagne : les archéologues ont à leur disposition un ensemble considérable de monuments à répertorier et étudier, mais moins d'une dizaine de sites d'habitat à analyser: comment approcher les ambitions des bâtisseurs sans connaître leur vie quotidienne ?

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

ANIMATIONS ARCHEOLOGIQUES SITE DES MEGALITHES DE LOCMARIAQUER

Du 7 juillet au 25 août 2010

• Les mercredis 7 juillet et 28 juillet

POTERIE AU NÉOLITHIQUE

La céramique, inventée au Néolithique pour stocker et cuire les céréales et autres aliments, reste à ce jour encore utilisée même si, les techniques employées diffèrent toutefois de celles utilisées à l'époque préhistorique qui offrait une grande variété de poteries dans leur mode de fabrication et de décoration.

Un atelier vous fera découvrir des démonstrations et des initiations à la fabrication de poterie néolithique, animé par **Gwenselle Hamon**, Docteur en préhistoire, spécialisé dans la céramique.

• Le mercredi 21 juillet

ARCHÉOLOGIE DE LA VANNERIE DE LA PRÉHISTOIRE À L'ANTIQUITÉ animée par l'association Les brins d'osier (Label Entreprise Patrimoine Vivant) de **Guy Barbier**, Meilleur Ouvrier de France, Restaurateur Habilité par la DMF

Cette animation archéologique présente des outillages et des vanneries reconstitués, une démonstration de vannerie en osier spiralé: boudin de paille ligaturé avec de la ronce d'après des vestiges retrouvés.

Elle permet aussi de montrer et d'apporter un autre regard sur ce métier de vannerie plusieurs fois millénaires de l'époque mésolithique à l'époque gallo-romaine.

• Le mercredi 4 août

VANNERIE ET SPARTERIE AU NÉOLITHIQUE présentée par **Henriette Cazé** archéovannière, pratiquant la vannerie depuis 30 ans. Elle effectuera des démonstrations de vannerie en osier brut, blanc, en troène et en paille pour la fabrication de paniers et de nasses. Tandis que pour la sparterie, le travail s'effectuera avec des fibres végétales; herbes, éclisses de ronce, d'osier, de noisetier... pour fabriquer des corbeilles. La fabrication de sandales, de vêtements, de nattes et de cordes était réalisée en herbe et en liber de tilleul. Les techniques de vannerie ont peu changé depuis le Néolithique, dans la fabrication des paniers, des corbeilles. Elles restent universelles et manuelles.

• Le mercredi 11 août

ARCHÉOLOGIE DU TEXTILE OU TANNAGE DE PEAU encadrée par l'association La Couenne. **Dominique et Jean Mathieu**, spécialisés dans le tissage archéologique présentent les différentes techniques et l'évolution du travail des fibres du néolithique à l'époque gallo-romaine (filage, tissage cordé, sprang, tissage aux plaquettes, métier à tisser néolithique, métier à tisser de l'âge du fer et de l'époque gallo-romaine), ainsi que les différentes teintures végétales par décoction et par fermentation. En plus des démonstrations des techniques de filage et de tissage, le public peut participer en tissant sur une reconstitution d'époque néolithique d'un métier à tisser à haute lisse et à barre

• Le mercredi 18 août

LA GRAVARE PRÉHISTORIQUE

Cet atelier d'initiation à la gravure sur pierre est encadré par **Emmanuel Mens**, préhistorien spécialisé dans l'étude des premières architectures en pierres du Néolithique.

Sur la presqu''le de Locmariaquer de nombreuses stèles, gravées de symboles ont été érigée. Le site des mégalithes offrent des exemples de ses symboles gravés. Après une démonstration de taille sur un bloc de granit en percussion directe ou indirecte utilisée au néolithique, chaque visiteur, à partir de 8 ans pourra s'initier et réaliser une gravure de hache et/ou de crosse sur une pierre et repartir avec.

• Le mercredi 25 août

FILAGE ET TISSAGE AU NÉOLITHIQUE

Cette animation archéologique est encadrée par **Marie-Pierre Puybaret**, tisserande, effectuant des reconstitutions de tissus et vêtements archéologiques depuis 25 ans en lien étroit avec des chercheurs du C.N.R.S. Dans cette animation, elle montre son savoir-faire par la reconstitution de filage de fibres végétales pour la fabrication de vêtements, de tentures... Travail des fibres, filage et filochage par **Jacques Reinhard**.

Une nouveauté en 2010 !

La Soirée des Artistes

sur le port place Dariorigum à 21h00

Tous les mardis du 20 juillet au 10 août 2010

Mardi 20 juillet 2010 à 20h00 : Les Loc'Tambules et le groupe Kezna

Les Loc'Tambules : Cette joyeuse troupe se produira le mardi 20 juillet à 20h00 avant le concert du groupe Kezna.

A travers «Toi + Moi», c'est l'histoire du couple qui est revue et malmenée par l'humour caustique des sketches de Jean Legeay, sketches joués dans des émissions telles que «La Classe» ou «Le Petit Théâtre de Bouvard» dans les années 80. Nul doute que chacun se retrouvera dans cette peinture originale et décalée de la vie à deux !!

Kezna : Après quelques mutations depuis sa création fin 2006, le groupe a trouvé le bon mélange. Autour du chanteur Ivoirien SANKOFA, les rythmes reggae, ska, funk voir rock se mêlent et apportent l'originalité "KEZNA".

Mardi 27 juillet 2010 à 20h30 : Les Bric-a-Bracophone

Deux heures de spectacle dans un cadre atypique avec Lénaïc, Rimo, Monsieur Mouch, ou Lisidor... Des concerts sur roulettes et des mots voyageurs !... Découvrez un univers oscillant entre musique, recyclage, drôlerie et poésie. Ils débarquent avec leur caravane et tout leur barda et propose un spectacle à voir et à entendre. Du Piano muet pour aveugle à la Trompette invisible pour les sourds, du Moulin à parole à l'Arbre d'or, des chansons métissées de Rimo à la fougue poétique de Lénaïc, des contes bio de Monsieur Mouch aux mélodies feutrées de Lisidor : le Bric-à-bracophone est un rêve de bohême à partager en famille.

Mardi 3 août 2010 à 21h00 : Hubert Tremblay

Classiques de la chanson québécoise, chants traditionnels québécois.

Un spectacle évoquant les grands espaces une visite des classiques, des chansons récentes et traditionnelles du répertoire québécois un voyage dans cette contrée où la chanson montre son nez depuis toujours dans les veillées de famille du rêve, du rire et de la simplicité

Mardi 10 août 2010 à 21h00 : Clarisse Lavanant

Clarisse revient à Locmariaquer pour un album de reprises en hommage à Glenmor en reprenant quelques-uns de ses textes comme « Le retour », « Le mont Nébo » ou « Cet amour-là ». Elle chante aussi en breton sur deux titres (« Viviana » et « O Keltia ») Avec la chanson « Mémoire vivante » qu'elle a entièrement composée, Clarisse Lavanant rend un vibrant hommage au barde breton et à sa « poésie humaniste ».

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES

Lieu : Place Dariorigum (le port)

Espace temps : tous les mardis et samedis après-midi entre 13h30 et 20h, entre le 15 juin 2010 et le 31 août 2010

Droit de place : 4 €20 par après-midi

Conditions :
- Création artistique, peinture sur place.
- Possibilité d'exposer et de vendre les œuvres
- Possibilité de mettre un grand parasol ou tonnelle
- Ne pas avoir de voiture sur site

Règlements et inscriptions : Prendre contact avec le policier municipal en mairie ou 02 97 57 40 74 et lui indiquer les après-midi de présence ou inversement le prévenir à chaque fois qu'il y aura absence (pour qu'il puisse préparer la facturation (Une facture par mois)

Pour plus d'informations, contacter le service Patrimoine Culturel au 02 97 57 42 44

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2010

JUILLET

4 - Pardon de St Pierre - Chapelle St Pierre

4 - Fest er Saint-Pierre (fête champêtre avec groupes folkloriques) Comité des fêtes

6 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

7 - Initiation à la danse bretonne à 20h30 au gymnase communal (terrain des sports) Les Danseurs du Golfe

8 - Le rendez-vous du cirque sur le parking du terrain des sports

10 - Concours de pétanque à 14h00 « Terrain des sports » U.N.A.C.I.T.A

10 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

10 - Fest-Noz sur le port « place Dariorigum » à 20h30 Les Danseurs du Golfe

11 - Concert à l'église Orchestre de chambre de Bratislava à 21 h00 Association paroissiale

12 - Les Lundis du port "Place Dariorigum" 21h00 Comité des fêtes

13 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

14 - Joutes nautiques et courses de sabots plats Kaër e Mem Bro

14 - Bal et feu d'artifice sur le port "Place Dariorigum" Comité des fêtes

15 - Le rendez-vous du cirque sur le parking du terrain des sports

16 - Soirée Contes avec Anne et Gérard LE MERDY à la chapelle du Moustoir (Associaton Paroissiale avec l'aide du Comité des fêtes)

17 - Concours de pétanque à 14h00 « Terrain des sports » U.N.A.C.I.T.A

17 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

18 - La 17e édition du Troc et Puces de l'Avant-garde du golfe au Terrain des sports avec plus de 300 exposants (Pour les informations et inscriptions : 02.97.57.36.81) A.G.G

18 - Concert de Christian LE DELEZIR à la chapelle du Moustoir « Flûte traversière alto solo » (Association paroissiale)

19 - Les Lundis du port "Place Dariorigum" 21h00 Comité des fêtes

20 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

20 - La Soirée des Artistes sur le port Place Dariorigum : Concert gratuit à 21h00 avec le groupe Kezna Commune de Locmariaquer

21 - Initiation à la danse bretonne à 20h30 au gymnase communal (terrain des sports) Les Danseurs du Golfe

22 - Le rendez-vous du cirque sur le parking du terrain des sports

22 - Concert à la chapelle du Moustoir avec Maïwenn Le Guyader & Willy Ekoué "Harpe classique et saxophone"(Association paroissiale)

24 - Concours de pétanque à 14h00 « Terrain des sports » U.N.A.C.I.T.A

24 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

25 - Fête champêtre « entre Terre et Mer » voie des Mégalithes Comité des fêtes

26 - Les Lundis du port "Place Dariorigum" 21h00 Comité des fêtes

27 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

27 - La Soirée des Artistes sur le port place Dariorigum : Animation gratuite à 21h00 avec Bric-a-Bracophone Commune de Locmariaquer

28 - Concours de pétanque à 14h00 « Terrain des sports » U.N.A.C.I.T.A

28 - Initiation à la danse bretonne à 20h30 au Gymnase communal (terrain des sports) Les Danseurs du Golfe

28 - Concert à la chapelle du Moustoir avec le groupe Lune Rousse Association paroissiale

29 - Le rendez-vous du cirque sur le parking du terrain des sports

31 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

- Du 3 juillet jusqu'au 31 août 2010 - Gérald Kerguillec expose ses toiles à la chapelle Saint-Michel, ouverture de 10h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Du 7 juillet jusqu'au 25 août 2010 - Tous les mercredis à 20h30 à la salle du gymnase « Initiation à la danse Bretonne » Les Danseurs du golfe
- Du 24 juillet jusqu'au 16 août 2010 - Exposition de peinture Restaurant Municipal. Ouvert aux artistes de l'association et extérieurs (Pour les inscriptions s'adresser à Michel LE PERU au 02.97.57.32.39) L'Atelier du Vent Salé

AOÛT

1 - Vide Grenier au terrain des sports (restauration sur place) Amicale Laïque et Société de Chasse

2 - Les Lundis du port "Place Dariorigum" 21h00 Comité des fêtes

3 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

3 - La Soirée des Artistes sur le port Place Dariorigum : concert gratuit à 21h00 avec Hubert Tremblay « Classiques de la chanson québécoise, chants traditionnels québécois » Commune de Locmariaquer

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2010

AOÛT (suite)

4 - Concours de pétanque
« Terrain des sports » U.N.A.C.I.T.A

4 - Initiation à la danse bretonne à 20h30 au Gymnase communal (terrain des sports) Les Danseurs du Golfe

4 - Concert à la chapelle du Moustoir 21h00 « La symphonie du nouveau monde de Dvorak, Avé Maria de Schubert, Potovtsiennes de Borodine, Suite n°1 de Peer Gynt de Grieg etc... » Association Paroissiale

5 - Le rendez-vous du cirque
sur le parking du terrain des sports

7 - Concours de pétanque à 14h00 « Terrain des sports » Le Club des Supporters de l'AGG

7 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

8 - Fest Er Barrez « Maison Paroissiale, ancienne école Ste Marie » La Paroisse

9 - Les Lundis du port "Place Dariorigum" 21h00 Comité des fêtes

10 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

10 - La Soirée des Artistes sur le port
Place Dariorigum : Concert gratuit à 21h avec Clarisse LAVANANT « chansons de GLENMOR » Commune de Locmariaquer

11 - Initiation à la danse bretonne
à 20h30 au Gymnase communal (terrain des sports) Les Danseurs du Golfe

11 - Concert avec l'ensemble de Paul Kuentz 21h00 à l'église de Notre Dame de Kerdro. Association Paroissiale

12 - Les rendez-vous du cirque
sur le parking du terrain des sports

13 - Soirée Contes avec Anne et Gérard LE MERDY à la chapelle du Moustoir (Associaton Paroissiale avec l'aide du Comité des fêtes)

14 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

15 - Joutes nautiques et courses de sabots plats Ass - Kaër e Mem Bro

15 - Bal et feu d'artifice "Place Dariorigum" sur le port Comité des Fêtes

16 - Les Lundis du port "Place Dariorigum" 21h00 Comité des fêtes

17 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

17 - Concert à la chapelle du Moustoir
21h00 avec Lazuli "flûte et harpe celtique" Association Paroissiale

18 - Initiation à la danse bretonne à 20h30 au Gymnase communal (terrain des sports) Les Danseurs du Golfe

19 - Le rendez-vous du cirque
sur le parking du terrain des sports

21 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

21 - Soirée repas au stade
Le Club des Supporters de l'AGG

22 - Fête de l'huître "Place Dariorigum" sur le port. Comité des Fêtes, Office de Tourisme, Syndicat Ostréicole

23 - Les Lundis du port "Place Dariorigum" 21h00 Comité des fêtes

17 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

25 - Initiation à la danse bretonne à 20h30 au Gymnase communal (terrain des sports) Les Danseurs du Golfe

26 - Le rendez-vous du cirque
sur le parking du terrain des sports

27 - Le traditionnel Guépart
Société Nautique

28 et 31 - Le rendez-vous des artistes Exposition-vente pluridisciplinaire (peinture, photo, sculpture, dessin, etc…) sur le port « Place Dariorigum » de 14h00 à 20h00 (Pour plus d'informations 02 97 57 42 44)

• Du 1er août jusqu'au 22 août 2010 - Exposition de peinture avec Stephtout qui nous présentera dans la chapelle Saint-Michel ses nouvelles créations issues de son univers, ouverture de 14h30 à 18h30.

SEPTEMBRE

9 - Reprise des activités du club des Amis du golfe Les Amis du Golfe

27 - Pardon Saint Michel Chapelle St Michel

OCTOBRE

4 - Loto (Réservé aux adhérents)
Les Amis du Golfe

9 - Soirée repas à la salle polyvalente
à partir de 19h00 Amicale Laïque

NOVEMBRE

8 - Concours de belote à la salle polyvalente (Réservé aux adhérents)
Les Amis du Golfe

11 - Les commémorations de l'armistice
UNACITA

14 - Repas des aînés CCAS

21 - Bourse à l'enfance Amicale Laïque

DÉCEMBRE

3 et 4 - Le Téléthon

4 - Repas de fin d'année à la salle polyvalente (Réservé aux adhérents)
Les Amis du Golfe

10 - Marché de Noël dans la cour de l'école publique de 16h30 à 18h00
Ecole Publique

13 - Assemblée générale de l'office de tourisme à la salle polyvalente 18h00 Office de Tourisme

18 - Vente Expo à la Salle Polyvalente « La Ruche » Les Amis du Golfe

LES LUNDIS DU PORT
Pour tous les styles et tous les âges
Du 12 juillet au 23 août 2010
Gérald KERGUILLEC
chapelle Saint Michel
du 3 au 31 juillet 2010
Joutes Nautiques
LOCMARIAQUER
Le LOCMARIAQUER sur le port
Rendez-vous des Artistes
Juillet et Août
les mardis et samedis
14h00 - 20h00
Anne et Gérard
LE MERDY
Soirée CONTES
Le Rendez-Vous du cirque
les jeudis
Terrain des sports
14 juillet et 15 août
TROC ET PUCES
LAZULI
en concert
Le 17 août 2010
à 21h00
Chapelle du Moustoir
Christian LE DELEZIR
Dimanche 18 Juillet
Lune ROUSSE
Le 28 juillet 2010
En Concert
LOCMARIAQUER
Ensemble de Paul Kuentz
Musiques Originales
de la Grande Europe
ENTREE LIBRE avec libre participation aux frais
Mercredi 4 août 2010
à 21h00
Chapelle du Moustoir
Mercredi 11 août 2010 à 21h00
Eglise Notre Dame de Kerdro
Orchestre Bratislava
Dimanche 11 juillet 2010 à 21h00
Eglise Notre Dame de Kerdo
Août 2010
Stephtout
Du 1 au 22 août 2010
Chapelle Saint Michel
Stephtout
Pour plus d'informations
Calendrier des Manifestations
www.locmariaquer.fr
La Soirée des Artistes
sur le port place Dariorigum à 21h00
Kezna
et les
LocTambules
Mardi 20
Juillet
Mardi 27
Juillet
Bric a
Bracophone
Hubert
TREMBLAY
Mardi 3 Août
entrée gratuite
Mardi 10 Août
Clarisse
LAVANANT